

L'Angleterre, la France et l'Italie se sont entendues à Stresa

**On ajourne la
Chambre au 23
avril courant**

**Ces trois puissances ont
adopté à leur conférence
un programme de 7 points**

**Nouveau projet
d'embauchage
mis à l'étude**

Le désastre accumulé par une tornade

**Ethiopiennes
qu'on entraîne
pour la guerre**

Notre députation provin-
ciale jouira d'une semai-
ne de vacances, à l'occa-
sion de Pâques.

Elles décident de s'opposer à toute répudi-
ation unilatérale des traités pouvant
mettre la paix en danger.

On croit que le plan que
les députés vont consi-
dérer coûtera une som-
me de 30 millions.



Dans la ville de Dixie, lors de la récente tornade qui s'abattit sur elle, 31 personnes perdirent la vie et il se produisit des dégâts évalués à des millions de dollars. A Gloster, un endroit voisin, on voit ci-dessus ce qui reste de la ville et dans laphoto du bas les restes de l'église.

L'empereur annonce l'i-
nauguration du service
militaire pour les hom-
mes et les femmes.

BREVE SEANCE

Elle est tenue samedi a-
vant-midi; on y étudie
des questions de routi-
ne, avant l'ajournement.

Stresa, Italie, 15 (Par Geo. Hambleton de la Presse Canadienne).—La conférence de Stresa a pris fin samedi et les trois puissances qui y participaient: l'Angleterre, la France et l'Italie, se sont entendues parfaitement sur un programme de paix comprenant sept points.

Le communiqué final qui a été publié se lit comme suit: "Les trois puissances, dont le but est de maintenir collectivement la paix conformément à la constitution de la Ligue des Nations, sont d'accord pour s'opposer par tous les moyens pratiques à toute répudiation unilatérale des traités qui pourraient mettre la paix de l'Europe en danger et à cette fin elles feront preuve d'une collaboration ferme et cordiale."

1.—L'Angleterre, la France et l'Italie reconnaissent avec regret que la répudiation unilatérale par l'Allemagne des clauses d'armement du traité de Versailles "juste au moment où on allait prendre les moyens de régler le problème des armements a diminué la confiance du monde dans la sécurité de la paix. De plus l'importance du programme de réarmement annoncé par l'Allemagne et dont une bonne partie est déjà exécutée a fait disparaître les raisons qui devaient servir de bases au désarmement et ébranlé les efforts de ceux qui tendaient au réarmement."

2.—L'Angleterre, la France et l'Italie déclarent prêtes à tout instant en faveur d'un accord sur la limitation des armements.

3.—L'Angleterre, la France et l'Italie ont considéré le désir de l'Autriche, de la Hongrie et de la Bulgarie d'obtenir une révision de leur statut militaire, tel que déterminé par les traités de paix, et elles sont d'accord pour reconnaître que ces Etats ont des intérêts d'étudier le problème et de le régler par un accord mutuel qui tiendra compte des garanties de sécurité générales et régionales.

4.—Après le communiqué anglais, publié hier soir, le programme adopté à Stresa ne signifie pas que l'Angleterre a pris de nouvelles obligations ni que ses obligations actuelles sont devenues plus fortes. A Stresa les puissances réunies se sont engagées à garantir ensemble les obligations actuelles, ce qui aura un effet qui n'aurait pas été produit si l'engagement avait été pris séparément.

GARDE SECRET

On ne sait rien encore de
ce qu'il contient. — Le
cabinet y a mis la der-
nière main samedi.

Ottawa, 15.— Les membres du Parlement vont se réunir de nouveau aujourd'hui pour faire encore un peu de travail sessionnel avant de s'ajourner pour quatre bonnes semaines. Lorsqu'ils se disperseront mercredi, pour ne revenir ici que le 20 mai, ils emporteront avec eux dans leurs comptes les détails du plan principal du gouvernement pour stimuler l'embauchage durant la présente année fiscale.

Cette mesure, dont les détails ont été gardés absolument secrets, sera soumise à la Chambre des Communes aujourd'hui, d'après les plans actuels, et elle comportera probablement la dépense d'environ \$30,000,000 additionnels à la partie du fonds de travaux publics de l'an dernier qui n'a pas été dépensée.

Samedi, le cabinet a mis la dernière main à cette mesure d'embauchage dans l'espoir de pouvoir la présenter aujourd'hui. Elle comportera des crédits pour travaux publics dans les diverses parties du pays et autorisera le gouvernement à garantir d'autres opérations dans l'intérêt de l'embauchage, dont environ \$15,000,000 en valeur pour du matériel ferroviaire.

La motion se rapportant à cette mesure sera présentée par Sir George Perley, premier ministre intermédiaire. On ne croit pas, toutefois, que le débat s'engage avant le départ des députés. Le bill sera simplement présenté si la motion est adoptée et il sera passé en première lecture.

Le gouvernement profitera de l'ajournement pour préparer une législation dans le sens des recommandations et conclusions de la commission royale sur les achats massifs, dont le rapport a été soumis à la Chambre la semaine dernière.

INFIRMIERES

Il est probable que les fem-
mes seront affectées seu-
lement aux services d'in-
firmerie.

Québec 15.— La Chambre a tenu une brève séance, samedi avant-midi, malgré l'absence d'un grand nombre de députés. Cette séance fut consacrée à l'adoption en première lecture de plusieurs bills privés. Au moment de l'ajournement, l'hon. Premier Ministre a souhaité bon courage à tous les membres de l'Assemblée, puis il a annoncé qu'à partir du mardi de Pâques, il y aurait trois séances par jour: le matin, excepté lorsque les comités siègeront, l'après-midi et le soir.

Dès l'ouverture des délibérations, samedi matin, l'hon. M. Taschereau a apporté quelques précisions au sujet de la déclaration qu'il avait faite la veille au soir, au sujet de l'Université de Montréal. Le montant fourni par le gouvernement à l'Université jusqu'ici est de cinq millions. Il faudrait \$2,882,000 pour terminer les travaux.

La Chambre se forma ensuite en comité plénier pour terminer l'étude des résolutions de l'hon. M. R.-F. Stockwell relatives à la taxe sur les réservoirs à gazoline. Le Chef de l'Opposition, M. Maurice Duplessis, a fait une analyse serrée du texte, pour en venir à la conclusion que la loi est trop vague. Il prétend qu'avec la phraseologie, la taxe couvrirait non seulement les pompes à essence, mais jusqu'aux compte-mètres et que ceux qui se servent de ces petits instruments pour remplir leurs briquets devraient payer une taxe de \$3 par année, s'ils habitent une grande ville. Ce n'est vraiment pas là l'intention du gouvernement.

L'hon. M. Stockwell apporta un amendement à son bill, afin de ne pas dépasser ses intentions.

La Chambre est maintenant ajournée au mardi, 23 avril.

Il est encore dit: "La déclaration ci-dessus a été communiquée à la France. Elle se sera à l'Allemagne et à la Belgique qui ont également signé le traité de Locarno."

Résumés, les sept points du programme adopté unanimement sont les suivants:

1.—L'Angleterre, la France et l'Italie suivront la même ligne de conduite lorsque sera discutée devant le conseil de la Ligue des Nations la protestation de la France contre le réarmement de l'Allemagne.

2.—Les négociations se continueront afin d'assurer la sécurité à l'Europe orientale.

3.—Il a été décidé que toutes les puissances aptes au protocole de Rome touchant l'indépendance de l'Autriche se rencontreraient prochainement afin de conclure un

Un rayon meurtrier

Bourges, France, 15. (P.C.) (Havas). — Les journaux locaux ont publié en fin de semaine une nouvelle non confirmée décrivant la découverte du "rayon noir mortel" capable de tuer des individus à de grandes distances. La nouvelle dit que ce rayon a été inventé par un savant amateur et qu'il a tué des animaux à distance au cours des épreuves de laboratoire.

Berlin organiserait un plébiscite au sujet du réarmement de la nation

Le gouvernement du Reich chercherait, par ce moyen, à orienter le sentiment national contre la France.

Berlin 15.— On dit dans des milieux habituellement bien renseignés que le gouvernement projette d'organiser pour le printemps prochain ou le début de l'été, un plébiscite national sur le réarmement allemand et le retour possible de l'Allemagne à la Société des Nations.

On dit que ce plan a été considéré samedi au cours d'une réunion des chefs du régime nazi à Munich.

REPONSE AU MEMOIRE Berlin 15 (P.C.).— Les commentaires officiels de Berlin sur le montant de \$100,000,000 contre la Société des Nations sont que ce document "ne reconnaît pas que l'Allemagne se trouvait dans une situation de coercition".

Ces commentaires, présentés sous la forme d'un communiqué, le second publié ici en fin de semaine, est interprété comme une tentative pour tourner les cartes contre la France.

Par "situation de coercition" on veut signifier le fait que l'Allemagne était empêchée par les dispositions du traité de Versailles, de se munir même des moyens de défense les plus primitifs, tandis que les autres nations, principalement la France s'armaient considérablement.

"Si la France sent le besoin de rappeler à l'Allemagne les obligations que le Reich contracta à Versailles, on devrait rappeler à la France ses propres obligations, volontairement acceptées, à Locarno", dit le communiqué.

Le premier communiqué, publié samedi, est considéré dans les cercles diplomatiques comme accusant les puissances représentées à la conférence de Stresa de vouloir la non-exécution des obligations en vertu du pacte de non-agression proposé, et on dit que le désir d'appuyer la plume par le canon est une contradiction.

Exposant les vues de l'Allemagne sur les négociations encore à venir, le communiqué déclare: "On croit dans les obligations contractées ou l'on n'y croit pas. Si l'on y croit, alors la nécessité d'accorder militaires n'existe pas. Si l'on doute de l'observance honnête des obligations de non-agression, le même doute est également justifié si on applique aux obligations militaires additionnelles."

GIGANTESQUES TRAVAUX

Rome, 15 (P.C.).— Plus de 70,000 nouveaux ouvriers expérimentés seront envoyés dans les colonies italiennes de l'Afrique orientale pour grouper les rangs de ceux qui sont déjà rendus, a annoncé hier soir le ministre des Colonies.

On a déjà recruté 5,700 hommes et des centaines d'autres offrent leurs services chaque jour attirés par des salaires suffisamment bons et la sécurité du travail.

Lutte serrée contre les rivaux de Mueller

Les catholiques protestent contre la dictature du Reichsbishop.

Paderborn, Allemagne, 15 (P.C.).— Le Père Mueller, prêtre catholique, a été condamné à cinq mois de prison hier pour avoir fait certaines remarques au sujet des organisations locales de la jeunesse féminine hitlérienne.

Entre temps, à Breslau, le cardinal Adolf Bertram dans son organe diocésain, attaque ce qu'il appelle l'intolérance naziste envers les organisations de la jeunesse catholique.

Il termine son message en déclarant que les organisations de la jeunesse catholique ne poursuivent aucune fin politique et il les exhorte à "lutter de pied ferme."

A LA MAISON BRUNE Munich, Allemagne, 15 (P.C.).— On apprend de bonne source ici qu'à une réunion tenue dans la fameuse "maison brune" en cette ville, les chefs de tous les départements nazistes ont décidé de ne faire aucun quartier à l'opposition de l'église naziste.

La main de fer du régime nazi s'abattra sans pitié sur les têtes de tous les clergymen et laïques qui s'opposent à la tutelle du Reichsbishop Ludwig Mueller, nommé par le chancelier Hitler dictateur des églises protestantes en Allemagne.

Cette décision, qui est cachée pour le moment au public allemand, a été révélée à la Presse Associée samedi soir, par un personnage digne de foi et au courant des affaires religieuses.

On s'unira pour la paix et non contre Berlin

L'aviateur Post a monté à 33,000 pieds

C'est le mot d'ordre lancé à la veille de la session spéciale du conseil de la S. D. N.

L'APPEL FRANCAIS

Lafayette, Ind., 15. (P.C.).— Wiley Post, fameux aviateur de la statosphère, qui quitta le terminus aérien de Burbank, à 5,27 heures hier matin en direction de New-York qu'il espérait atteindre sans arrêt, a été forcé d'atterrir à la suite de troubles sérieux dans son "superchargeur" à l'aéroport de l'université Purdue. Il était 3.40 p.m., heure centrale, lorsqu'il atterrit, privé de son train d'atterrissage, qu'il avait laissé tomber dès son départ de la Californie.

Post déclara qu'il avait espéré faire le trajet de la Californie à New-York en sept ou huit heures.

Post monta à plus de 33,000 pieds, ayant pour guide un poste de réception radiophonique. Il fit une moyenne de vitesse de 231.48 milles à l'heure au cours de son trajet de 1,900 milles.

"Allez-vous essayer encore?" lui demanda-t-on.

"Je ne sais pas répondre. Je ne désire pas du tout parler sur ce sujet."

L'Olympic serait mis au rancart

Southampton, 15.— Le magnétique paquebot Olympic, d'après des rapports reçus hier, sera mis au rancart, suivant de près le "Mauretania". Les officiers de la Cunard-White Star n'ont pas nié un rapport d'après lequel le paquebot vétérinaire, l'un des plus fameux à naviguer sur l'océan, ira à quai, les chantiers pour être démonté.

On garderait l'Olympic dans la cale-sèche de Southampton pendant trois mois avant d'entreprendre son dernier voyage vers le chantier. Les croisières cédulees dans les eaux américaines ont été annulées récemment.

La compagnie avait annoncé il y a quelque temps la venue à Québec de ce superbe vaisseau, qui devait y faire quatre voyages. L'heure tardive à laquelle nous avons reçu la dépêche ci-dessus nous a empêchés de faire confirmer la nouvelle par les représentants de la Cunard-White Star à Québec.

Un grand industriel est mort à Montréal

M. S.-J.-B. Rolland, un compatriote très en vedette, est décédé à l'âge de 83 ans.

Montréal, 15 (P.C.).— M. S.-J.-B. Rolland, président de la Banque Provinciale du Canada et du bureau de direction de la Rolland Paper Company Limited, est mort à Montréal hier soir, à l'âge de 83 ans.

Stanislas-Jean-Baptiste Rolland est né en 1851; il était le fils de feu le sénateur J.-B. Rolland. Ayant reçu son éducation au collège Ste-Marie, il entra en 1868 dans la manufacture que son père avait établie en 1842. Grâce à son initiative, cette manufacture a connu un développement intense, surtout en ces dernières années, et M. Rolland est devenu l'un des plus grands manufacturiers de papier canadiens-français.

Reconnu comme une des sommités du monde industriel canadien, M. Rolland a été élu président de la Banque Provinciale du Canada à la mort de sir Horatio Laporte en 1933. Il était aussi vice-président de la compagnie Pacific Dairy, directeur de la Compagnie d'Administration et de Fiducie, et comptait parmi les directeurs de l'ancienne compagnie d'assurances Trans-Canada.

Admis comme associé dans la manufacture de son père en 1872, dix ans plus tard, il était directeur-gérant de la Rolland Paper Company. En 1902, il fonda la Northern Mills Company amalgamée récemment à la Rolland Paper Company. De 1912 à 1928, il a été président de cette dernière compagnie, et, quand elle fut réorganisée, il en devint président de la chambre des directeurs.

Marié en 1877 à Albina Lanthier, il laisse quatre fils, Jean, président de la Rolland Paper Company, Olivier, gérant-général et directeur de la Rolland Paper Co. Henri et Achille; deux filles Mme C. E. Marchand de St-Jérôme et Mme Thibodeau Rinfret d'Ottawa; deux gendres, l'hon. André Fautour et Pierre Beaudry.

Gain de cause aux deux New-Yorkais

Wilmington, Del., 15.— Deux New-Yorkais, James R. Nelson et Joseph-Ernest Richards, ont obtenu un jugement pour un montant de \$100,000,000 contre la Canadian Industrial Alcohol Ltd. de Montréal. Un jury de Cour Supérieure rendit le verdict samedi soir, après cinq heures de délibérations.

Les plaignants poursuivaient pour un montant de \$1,533,000, représentant des commissions sur la vente de 7,000,000 de gallons de liqueurs de la compagnie, valant \$30,650,000.

Parmi les témoins de la défense se trouvaient Lord Shaughnessy, de Montréal, et Mme Eric Loder, autrefois Lady Davis, également de Montréal.

Des émeutes aux Indes: 19 victimes

New Delhi, 15.— Des émeutes sanglantes qui se produisirent peu partaux aux Indes en fin de semaine ont fait 19 victimes, dont trois enfants brûlés à mort et en plus 35 blessés au moins. La piteuse rencontre eut lieu à Forozbad au cours d'une procession de Mahométans. Des briques furent lancées des toits au moment où la procession passait en face d'un temple hindou.

Une émeute se produisit qui ne cessa qu'après que la police eût tiré 30 coups de feu dans le foule. Un Mahométan fut tué et sept combattants blessés. Trois enfants et huit grandes personnes furent brûlés à mort dans une maison à laquelle le feu avait été mis par les émeutiers.

Des émeutes aux Indes: 19 victimes

New Delhi, 15.— Des émeutes sanglantes qui se produisirent peu partaux aux Indes en fin de semaine ont fait 19 victimes, dont trois enfants brûlés à mort et en plus 35 blessés au moins. La piteuse rencontre eut lieu à Forozbad au cours d'une procession de Mahométans. Des briques furent lancées des toits au moment où la procession passait en face d'un temple hindou.

Une émeute se produisit qui ne cessa qu'après que la police eût tiré 30 coups de feu dans le foule. Un Mahométan fut tué et sept combattants blessés. Trois enfants et huit grandes personnes furent brûlés à mort dans une maison à laquelle le feu avait été mis par les émeutiers.

LA BOURSE

(par L. G. Beaubien et Cie)

Le Marché de New-York est ouvert plus fort et beaucoup plus actif. Auburn en gain de 5-8 à 1-2. Chrysler en gain de 3-8 à 3-4. U. S. Steel en hausse de 1-2 à 3-4.

Le Marché de Montréal est ouvert lui aussi beaucoup plus actif, avec une grande demande pour les actions de Canadian Industrial Alcohol et d'International Nickel. Le livre sterling vaut \$4.85 3-8. Le dollar américain est à 76 de 7-16 de un pour cent.

M. Bennett a fait sa première sortie

Ottawa, 15.— Le premier ministre R.-B. Bennett est sorti de son appartement pour la première fois hier et il a fait une promenade en auto de plus d'une heure. C'était sa première sortie depuis le 24 février dernier, alors qu'il fut atteint de la maladie qui le força à s'aliter. Le premier ministre doit sortir de nouveau aujourd'hui si le temps le permet et, si l'on continue à prendre du mieux, il partira, à la fin de cette semaine, pour Londres afin d'assister aux fêtes du Jubilé du Roi.

Mort d'un prêtre

St-Jean, N.-B., 15.— Mgr J. M. O'Flaherty, doyen des prêtres du diocèse catholique de St-Jean, est décédé hier à l'âge de 84 ans, après avoir subi d'urgence une opération pour l'appendicite, il y a neuf jours. Il avait été nommé prêtre domestique par le Pape Benoît XV, en 1920.

Le premier transatlantique s'est arrêté dans notre port

"La Marisa Thorden", le premier transatlantique à remonter le Saint-Laurent, cette année, est parti de notre port, ce matin à 7.50 heures. Ce navire est arrivé ici à sept heures, samedi soir, et il a dû demeurer ici jusqu'à la cause de la tempête.

Le vaisseau devait repartir hier matin pour Montréal, mais après inspection du chenal par le "Saurer" il fut décidé qu'il attendrait des conditions meilleures au quai de Trois-Rivières. La glace descend en grande abondance sur le lac St-Pierre et partout, de larges battures se détachent.

Une couple d'autres navires remontent le golfe aujourd'hui. Ils sont attendus ici, vers le milieu de la semaine. Ils naviguent vers la Métropole.

Désir de la France

Paris 15 (droits réservés 1935, par l'agence Havas). — On dit ici dans les cercles bien renseignés que la France va demander au conseil de la Société des Nations, qui se réunira à Genève aujourd'hui, l'adoption de sanctions énergiques pour sauver les débris du traité de Versailles. Il ne reste plus d'intact dans ce traité que des dispositions territoriales, et les Français veulent l'adoption de sanctions sévères — énergiques, financières et économiques — pour prévenir toute nouvelle violation du traité.

Gros incendie

Québec, 15.— Les entrepôts de la Fortier Hide Co., marchands de peaux vertes, situés sur la rue St-André, à proximité de l'édifice de la Commission des Liqueurs, ont été presque entièrement détruits avec ce qu'ils contenaient, samedi soir dernier, par un incendie qui a fait rage pendant plus de deux heures et a nécessité l'intervention des pompiers de la plupart des casernes de la ville. Les dommages s'élevaient à plusieurs milliers de piastres. Les entrepôts de la Commission des Liqueurs ont eux-mêmes subi quelques dommages. Leur construction à l'épreuve du feu a empêché un désastre.

L'Ordre va disparaître

Montréal, 15.— L'"Ordre", journal du matin, fondé par M. Olivier Asselin, cessera de paraître le 11 mai prochain. Ce quotidien indépendant a été publié sans interruption depuis le 10 mars 1934. Dans un article paru samedi et signé "La Direction" il est dit que cette mesure est la conséquence d'une note du Cardinal Villeneuve, "que l'"Ordre" est un journal qui ne respire ni l'esprit chrétien ni le respect dû au Saint-Siège". L'article ajoute qu'au Canada un journal catholique, même si la lecture n'en est pas formellement interdite, ne pourrait pas survivre à un tel blâme exprimé par la plus haute autorité morale du pays.

Des émeutes aux Indes: 19 victimes

New Delhi, 15.— Des émeutes sanglantes qui se produisirent peu partaux aux Indes en fin de semaine ont fait 19 victimes, dont trois enfants brûlés à mort et en plus 35 blessés au moins. La piteuse rencontre eut lieu à Forozbad au cours d'une procession de Mahométans. Des briques furent lancées des toits au moment où la procession passait en face d'un temple hindou.

Une émeute se produisit qui ne cessa qu'après que la police eût tiré 30 coups de feu dans le foule. Un Mahométan fut tué et sept combattants blessés. Trois enfants et huit grandes personnes furent brûlés à mort dans une maison à laquelle le feu avait été mis par les émeutiers.

Mort d'un prêtre

St-Jean, N.-B., 15.— Mgr J. M. O'Flaherty, doyen des prêtres du diocèse catholique de St-Jean, est décédé hier à l'âge de 84 ans, après avoir subi d'urgence une opération pour l'appendicite, il y a neuf jours. Il avait été nommé prêtre domestique par le Pape Benoît XV, en 1920.

Le premier transatlantique s'est arrêté dans notre port

"La Marisa Thorden", le premier transatlantique à remonter le Saint-Laurent, cette année, est parti de notre port, ce matin à 7.50 heures. Ce navire est arrivé ici à sept heures, samedi soir, et il a dû demeurer ici jusqu'à la cause de la tempête.

Le vaisseau devait repartir hier matin pour Montréal, mais après inspection du chenal par le "Saurer" il fut décidé qu'il attendrait des conditions meilleures au quai de Trois-Rivières. La glace descend en grande abondance sur le lac St-Pierre et partout, de larges battures se détachent.

Une couple d'autres navires remontent le golfe aujourd'hui. Ils sont attendus ici, vers le milieu de la semaine. Ils naviguent vers la Métropole.

Désir de la France

Paris 15 (droits réservés 1935, par l'agence Havas). — On dit ici dans les cercles bien renseignés que la France va demander au conseil de la Société des Nations, qui se réunira à Genève aujourd'hui, l'adoption de sanctions énergiques pour sauver les débris du traité de Versailles. Il ne reste plus d'intact dans ce traité que des dispositions territoriales, et les Français veulent l'adoption de sanctions sévères — énergiques, financières et économiques — pour prévenir toute nouvelle violation du traité.

Gros incendie

Québec, 15.— Les entrepôts de la Fortier Hide Co., marchands de peaux vertes, situés sur la rue St-André, à proximité de l'édifice de la Commission des Liqueurs, ont été presque entièrement détruits avec ce qu'ils contenaient, samedi soir dernier, par un incendie qui a fait rage pendant plus de deux heures et a nécessité l'intervention des pompiers de la plupart des casernes de la ville. Les dommages s'élevaient à plusieurs milliers de piastres. Les entrepôts de la Commission des Liqueurs ont eux-mêmes subi quelques dommages. Leur construction à l'épreuve du feu a empêché un désastre.

L'Ordre va disparaître

Montréal, 15.— L'"Ordre", journal du matin, fondé par M. Olivier Asselin, cessera de paraître le 11 mai prochain. Ce quotidien indépendant a été publié sans interruption depuis le 10 mars 1934. Dans un article paru samedi et signé "La Direction" il est dit que cette mesure est la conséquence d'une note du Cardinal Villeneuve, "que l'"Ordre" est un journal qui ne respire ni l'esprit chrétien ni le respect dû au Saint-Siège". L'article ajoute qu'au Canada un journal catholique, même si la lecture n'en est pas formellement interdite, ne pourrait pas survivre à un tel blâme exprimé par la plus haute autorité morale du pays.

Des émeutes aux Indes: 19 victimes

New Delhi, 15.— Des émeutes sanglantes qui se produisirent peu partaux aux Indes en fin de semaine ont fait 19 victimes, dont trois enfants brûlés à mort et en plus 35 blessés au moins. La piteuse rencontre eut lieu à Forozbad au cours d'une procession de Mahométans. Des briques furent lancées des toits au moment où la procession passait en face d'un temple hindou.

Une émeute se produisit qui ne cessa qu'après que la police eût tiré 30 coups de feu dans le foule. Un Mahométan fut tué et sept combattants blessés. Trois enfants et huit grandes personnes furent brûlés à mort dans une maison à laquelle le feu avait été mis par les émeutiers.

LE NOUVELLISTE est publié aux Trois-Rivières, par la Cie de Publication du "Nouveliste" Limitée, — J. H. Fortier, président, — Emile Jean, gérant, — au No. 855 des rues Ste-Marguerite, — Téléphone: Echange privé, 3.000. — Abonnements: Ville \$6.00 par année; par la poste, \$4.00 par année, États-Unis, \$6.00 par année.

Le Nouvelliste

TROIS-RIVIERES, 15 AVRIL 1935

Le Nouvelliste est le journal le plus lu par la population 90 p.c. canadienne-française des Trois-Rivières et du district environnant.

SHAWINIGAN FALLS

Une belle soirée théâtrale. Les artistes de la Société Théâtrale Canadienne nous ont donné, jeudi soir dernier, une superbe représentation qui a été fort goûtée des quelques six cents personnes qui s'étaient groupées dans la vaste salle de l'Ecole Technique pour les entendre.

Le programme comprenait une saynète intitulée: "Consultation de la 1^{re} à 3^e" et dédiée à Mlle Jacqueline Leclerc qui devait être couronnée "Reine" de Shawinigan quelques moments plus tard, un fort beau drame: "La Griffe", dédié à M. et Mme J. A. Fréneau, et deux tins comédies: "Délit de chasse" dédié à Son Honneur le Maire et Mme Giguère, soit la présidence déléguée avait lieu à la soirée, et "Les deux Timides", dédié à M. et Mme L. A. Leclerc, parents de la "Reine" locale.

Les interprètes de ces différentes pièces ont été Mlle Alida Boudreau et Mlle Thibault, MM. Eugène Daigneault, André Colmar, Edgar Goulet et Jean Labelle qui ont fait vivre à leurs auditeurs des minutes vraiment délicieuses. C'est dire que tous les spectateurs ont été très satisfaits et qu'ils ont su maintenir la haute réputation que s'est créée dans le monde du théâtre amateur la Société Théâtrale Canadienne. M. E. A. Vinet, le président-administrateur de la Société s'est montré à bon droit fier de ses artistes à qui le public shawiniganais fait un accueil non seulement sympathique mais enthousiaste, et à bon droit.

Immédiatement après la première comédie: "Délit de chasse", qui a mis en vedette Mlle Thibault, ci-devant du Théâtre

LA REVUE "Le Flambeau"

La revue "Le Flambeau" qui est sortie, ces jours derniers, des presses du Nouvelliste, éprouve un accueil des plus sympathiques de la part des Trifluviens. La moitié du tirage déjà est épuisée, et des demandes surgissent de toutes parts pour se procurer la brochure. Quant à l'abonnement, ils ont été vendus et se vendent actuellement. Tous, professionnels comme simples bourgeois, tiennent à détenir ce premier exemplaire de la première revue vraiment intellectuelle et artistique publiée dans notre région.

Les Trifluviens ont compris à merveille le but et les ambitions des initiateurs de cette revue, qui ont comme idéal de perpétuer les effets paratiques, régionaux et hasement intellectuels de notre Tricentenaire. Ce commencement de réveil est riche d'espérances, et les Jeunes Flambeaux sont tout enthousiasmés d'avoir entamé, à un tel point, notre atavisme somnolent.

Un tel succès pour le premier exemplaire de la revue "Le Flambeau" donne beaucoup à espérer pour les prochains. Suivant la loi ordinaire des choses, la revue, qui a presque touché déjà la perfection, s'améliorera par la suite et tiendra un beau rang, le premier peut-être dans la liste des revues publiées au pays. C'est un idéal, les Jeunes Flambeaux espèrent l'atteindre.

Ainsi tous les talents de nos écrivains pourront s'exercer sur la mentalité de leurs concitoyens, créer un esprit, faire un âme propre à tous les Mauriciens.

Elle succombe peu après à l'hôpital. — Son mari la retrouve à la morgue

Mme John Hayes, une femme d'environ 35 ans, est morte mystérieusement, samedi, alors qu'elle se trouvait à l'hôpital. Elle tomba probablement du pont Saint-Maurice dans la rivière du Saint-Laurent. Elle fut ramassée à la vie par le chef A. Bellemare et les constables Dussault et Beauchêne, qui pratiquèrent sur elle la respiration artificielle, mais elle succomba à l'hôpital Normand et Cross quelques heures plus tard. Elle était en proie à une telle crise nerveuse, quand elle reprit ses sens, qu'il fallut lui passer la camisole de force. Elle ne fut identifiée que dans la soirée par son mari; celui-ci avait quitté la maison le matin pour son ouvrage à une pulperie locale, et quand il revint le soir, ne trouvant pas sa femme, se mit à la chercher. Il l'abandonna finalement au poste de police, et le chef l'amena à la morgue Roussau et Frère: la morte était sa femme.

Le Dr A. Tetreault, coroner, tiendra une enquête dans le courant de la journée.

LA TRAGÉDIE
M. Ferdinand Beaumier était sur la berge du Saint-Maurice,

Un fils de la région, le Père Calixte, ira fonder une chrétienté au Pérou

Il voyage actuellement en Terre-Sainte avec le R. P. Théodoric, ancien curé de Notre-Dame.

Le R. P. Théodoric, o.f.m., ancien curé de la paroisse Notre-Dame des Sept-Allégories et défunt-général, fait actuellement le voyage en Terre-Sainte et compagnie du R. P. Calixte Gélinais, missionnaire au Japon. Comme l'on sait, les Français sont les gardiens attitrés des sanctuaires lé-bas, et ils y dirigent de nombreuses hôtelleries, casanovas, pour les pèlerins.

Le Père Théodoric a quitté notre ville pour Rome, il y a deux ans. Il a tenu plusieurs charges importantes dans la province franciscaine du Canada. Il a été pendant six ans curé de la paroisse Notre-Dame de cette ville, jouissant d'une grande réputation parmi les trifluviens.

Le Père Calixte est originaire de Charette, comté St-Maurice. Il doit rentrer au Canada après ce voyage en Terre-Sainte; puis, à moins de décision contraire, il ira fonder à Lima, Pérou, une chrétienté au sein de la population japonaise du Pérou.

Ce dernier a vécu durant vingt-quatre ans au Japon, et il en connaît la langue et les coutumes; n'en est revenu qu'en juin dernier, avec son frère, franciscain comme lui, le R. P. Conrad Gélinais, missionnaire au Japon pendant douze ans, et maintenant attaché au couvent de la rue Dorchester, à Montréal.

Témoignage insigne de la valeur littéraire des volumes de la collection des "Pages Trifluviennes"

La collection des Pages Trifluviennes, si elle présente une valeur documentaire incontestable au point de vue de l'histoire de notre patrie, offre aussi une certaine valeur littéraire, s'il faut en juger par le fait qu'elle a été récompensée par un prix d'action intellectuelle. L'an dernier, cet honneur avait été mérité par M. Lucien Desbiens, journaliste au "Devoir" pour son volume sur la petite ville de La Tuque "Au cœur de la Mauricie".

Cette année le même honneur fut décerné au révérend Père Gonzalve Poulin, o.f.m. Le Père Poulin a gagné le prix de critique littéraire et critique d'art pour son volume sur Nérée Beauchemin, lors du couronnement des prix d'action intellectuelle, il y a une dizaine de jours. Le Père Poulin, qui est maintenant directeur de la Revue franciscaine est un ancien élève du Collège Séraphique des Trois-Rivières où il était professeur l'an dernier.

L'horaire des cérémonies de la Semaine Sainte dans nos églises

Les catholiques du monde entier ont commencé hier les cérémonies de la Semaine Sainte, par l'office du dimanche des Rameaux. Des offices d'un caractère tout particulier se dérouleront en cette grande Semaine dans toutes nos églises. Hier, à la grand-messe, les curés de nos paroisses ont annoncé l'horaire de ces cérémonies, dont les principales sont les messes des trois grands jours saints, le chemin de la Croix du Vendredi, les matines de Pâques chantées le Samedi Saint au soir.

Voici les horaires de ces offices dans les différentes paroisses de notre ville:

A ST-PHILIPPE
Jeudi et Vendredi-Saint, messe le matin, à huit heures et demie; Samedi-Saint, messe à huit heures.

A NOTRE-DAME
Jeudi et Vendredi-Saint, messe le matin, à huit heures; Samedi-Saint, messe à huit heures.

A LA CATHÉDRALE
Jeudi, Vendredi et Samedi-Saint, messe le matin à huit heures suivie des différentes cérémonies de bénédiction des saintes huiles auxquelles l'évêque prend part.

A ST-CECILE
La messe aura lieu les Jeudi, Vendredi et Samedi-Saint à six heures et demie. A trois heures le Vendredi-Saint après-midi, il y aura cérémonie du Chemin de la Croix.

A ST-SACREMENT
Lundi-Saint: confirmation à quatre heures dans l'après-midi. Jeudi-Saint: petite communion des enfants à la messe. Jeudi et Vendredi-Saint: messe, le matin, à huit heures. Samedi-Saint: messe le matin, à sept heures.

A ST-FRANÇOIS D'ASSISE
Jeudi et Vendredi-Saint: messe le matin, à huit heures. Vendredi-Saint, messe le matin à six heures et demie. Jeudi-Saint: messe sainte, le soir, à sept heures et demie. Vendredi-Saint: Chemin de la Croix à trois heures, dans l'après-midi et à sept heures et quart, le soir.

A STE-MARGUERITE
Jeudi et Vendredi-Saint: messe le matin, à huit heures. Samedi-Saint: messe, le matin à sept heures. Jeudi-Saint: messe sainte, le soir à sept heures. Vendredi-Saint: Chemin de la Croix à trois heures dans l'après-midi et à sept heures le soir.

CHEZ LES PERES FRANCISCAINS
Du Mercredi au Vendredi-Saint, les frères de l'office des ténements à cinq heures et quart, le soir.

Jeudi et Vendredi-Saint: messe le matin, à huit heures. Samedi-Saint: messe le matin à sept heures.

Jeudi-Saint: cérémonie du Lavement des pieds, à trois heures dans l'après-midi; heure sainte le soir, à huit heures, et adoration pendant toute la nuit par les associations de la ville.

Vendredi-Saint: Chemin de la Croix, à trois heures, dans l'après-midi.

Samedi-Saint: chant des matines de Pâques à huit heures, le soir.

clame la somme de \$839.52, soit \$3.28 tonnes à \$9.00;

110—La défenderesse a également reconnu devoir ce dernier montant avec les autres et ce, de la façon suivante:

a) — Postérieurement au mois de novembre 1932, la défenderesse a plusieurs fois réclamé de la défenderesse la balance qui lui était due, incluant la dite somme de \$839.52 et portant le compte total à la somme de \$64,311.92;

b) La défenderesse demandait du dédit, alléguant qu'elle n'avait pas en mains les argentés nécessaires pour payer, qu'elle devait emprunter au moyen d'une émission de débentures, représentant à la défenderesse qu'elle paierait aussitôt qu'elle aurait recueilli des fonds;

(Suite à la page 8)

"Trois-Rivières, 1535-1935" par l'abbé Albert Tessier

Le Nouvelliste lance aujourd'hui la seconde édition complètement retouchée de cet ouvrage capital pour tous les Mauriciens. — Un livre érudit et artistique que jeunes et vieux devraient posséder et méditer. — Ce qu'il contient

L'été dernier M. l'abbé Albert Tessier, préfet des études au Séminaire, faisait paraître dans le supplément publié par le "Nouveliste", à l'occasion des fêtes du Tricentenaire de notre ville, un précis historique des Trois-Rivières.

Ce résumé, écrit à la course et dans des conditions difficiles, si l'on songe que l'auteur était très pressé par ses devoirs d'éducateur — c'était à l'époque des examens du baccalauréat — eut néanmoins une telle vogue que le numéro-souvenir du "Nouveliste" fut rapidement enlevé et que la direction du journal, cédant à des invitations pressantes venues non seulement du Canada mais aussi de milieux américains éloignés, édita le supplément en volume après des retouches hâtives de l'auteur.

Ce fut un succès. L'édition se vendit en quelques mois.

Les critiques, après quelques réserves légitimes sur la construction du livre, furent toutes unanimes à apprécier la richesse de la documentation, l'aisance du style, le régionalisme sobre, dépouillé de littérature, en un mot, intelligent, de l'historien.

Une enquête discrète démontra que l'abbé Tessier, pour n'avoir pas encore atteint son but: attacher profondément les Trifluviens à la passionnante histoire de leur ville, avait réussi à piquer leur curiosité, à leur faire comprendre que nul autre sol en Amérique n'était aussi glorieux que le nôtre, car c'était ici même que s'était joué plus d'une fois, à ses débuts, le sort de la Nouvelle-France en lutte contre la barbarie.

L'abbé Tessier ne s'en est tenu à ce triomphe relatif. Il a repris son ouvrage et il l'a réécrit totalement: classant les faits dans un ordre différent de manière à mieux frapper l'esprit, éliminant les citations documentaires qui n'intéressent que les spécialistes, burnant surtout, pour que l'on ne puisse les oublier, les héros trifluviens: missionnaires indomptables, soldats, explorateurs, colons si courageux en face de l'ennemi féroce et d'embûches quotidiennes sans nombre.

Félicitons l'auteur de s'être assuré le concours de l'artiste Rodolphe Duguay qui, dans le bois gravé de la couverture, a su immortaliser à l'ombre du monument du Flambeau et nos ancêtres et la jeunesse actuelle.

Ajoutons, sans fausse modestie, que les éditeurs-imprimeurs de "Trois-Rivières 1535-1935", qui ne sont autres que la compagnie du "Nouveliste", ont déployé toutes leurs ressources et ont fait du volume de l'abbé Tessier une oeuvre typographique qui comptera dans l'édition canadienne.

En somme, rien n'a été négligé par l'auteur, l'artiste Duguay, les créateurs des dessins marginaux si éloquentes et si originaux à la fois, par les éditeurs également pour offrir à la population mauricienne, à tous les fervents de l'histoire de notre région, l'ouvrage le plus parfait préparé jusqu'ici sur le passé de la vieille cité de Laviolette.

Onésime HEROUX.

NOTE — "Trois-Rivières 1535-1935" par l'abbé Albert Tessier, préfet des études au Séminaire St-Joseph, est sorti aujourd'hui des presses du "Nouveliste". C'est un volume format grand octavo avec encre verte très reposante pour l'oeil.

Le tirage comprend 2500 exemplaires sur papier coquille blanc; une édition de luxe de 250 exemplaires numérotés de 1 à 250, sur papier Byronic; 10 exemplaires sur papier Japon, hors commerce.

Une dégradation

Athènes, 15.— Dix officiers qui ont pris part à la récente rébellion grecque et avaient été trouvés coupables devant une cour martiale ont été dégradés hier dans la cour de l'école militaire. Le public était exclu. La cérémonie a eu lieu au milieu d'un morne silence, contrastant avec les précédentes dégradations effectuées au milieu des cris d'une foule agitée.

Un aveu de Sweezy

Toronto, 15.— M. R. O. Sweezy, de Montréal, ancien président de la Beaharmon Power Company, a admis ici, hier soir, la possibilité que l'Abitibi Paper Company passe sous le contrôle d'un syndicat des États-Unis. Il a ajouté qu'il ne serait pas en faveur d'un tel développement.

Le prof. Smith, de N. Y. chez nos dentistes

Les dentistes des Trois-Rivières et du district ont reçu, vendredi, du professeur G. H. Smith, célèbre clinicien de New-York dont la réputation s'étend à travers les États-Unis et le Canada. Il est gradué de l'Université de Philadelphie réputée la plus grande université du monde.

Les dentistes de La Tuque, Grand-Mère, Shawinigan, Louiseville et tous les Trifluviens étaient présents aux cours et cliniques que le Dr Smith illustra par de magnifiques projections lumineuses et démonstrations sur patient.

Ces cours de perfectionnement porteront sur les procédés scientifiques et modernes du Prothèse dentaire.

Au nom de tous les dentistes présents le Dr J. A. Hall des Trois-Rivières remercia le professeur Smith de ses brillants cours.

Le Dr Massicotte président des dentistes de la région remercia quelques mots de remerciements à ses confrères d'avoir répondu à l'appel qui leur fut fait.

Une invitation générale à l'amicale des anciens de chirurgie dentaire de l'université de Montréal pour le 11 mai prochain, alors que d'éminents professeurs d'Europe et des États-Unis donneront des conférences et cliniques.

À la suite de ces cours eut lieu une assemblée spéciale des dentistes de la profession et 4 nouveaux membres ont demandé leur adhésion à l'Association.

Étaient présents: MM. Henri Robert, Trois-Rivières; Anatole Thérien, Shawinigan; Emile Venne, Grand-Mère; Lucien Ringuet, La Tuque; M. Manseau, Nicolet; J. A. Hall, Trois-Rivières; J. R. Hébert, Shawinigan; R. Beaudry, Trois-Rivières; Hermann Chatillon, Nicolet; Herman Denoncourt, Trois-Rivières; Auguste Massicotte, Trois-Rivières; Romeo Bellemare, Trois-Rivières; Jos. Beland, Trois-Rivières; Edmond Babin, Trois-Rivières; Conrad Godin, Trois-Rivières; Thomas Houle, Shawigan; Lionel Plante, Louiseville; J. D. Paquin, Trois-Rivières; R. Coutu, Trois-Rivières; Willie Walker, Louiseville; Robert Trudel, Louiseville; Georges de Blois, Trois-Rivières.

Dr René Coutu, Sec.

Le calendrier du pêcheur

La belle saison est arrivée, c'est le temps de songer à vos excursions de pêche. Mais avant d'en fixer les dates, n'oubliez pas que tous les jours ne sont pas également favorables. Si vous voulez être assuré d'une pêche abondante, procurez-vous "Le Calendrier Guide du Pêcheur" pour 1935, qui vient de paraître, et agissez suivant ses indications. Vous ne serez pas déçu.

Un autre problème qui se présente souvent quand on part en excursion: Que faut-il apporter? Ne vous cassez pas la tête pour ne rien oublier. Consultez la liste du calendrier et dans cinq minutes votre choix sera fait.

Il contient aussi nombre d'informations utiles sur les différentes espèces de poissons qui font la joie du pêcheur à la ligne. Écrit spécialement pour lui, il devrait lui donner satisfaction.

Prix: 25 sous.

En vente au bureau du "Saint-Laurent", et chez tous les marchands d'articles de pêche, ainsi que dans les librairies.

Pour conditions spéciales à la douzaine ou plus, s'adresser à l'éditeur, J. O. Dumas, 181, rue Lafontaine, Rivière du Loup.

Demande d'évocation qui est accordée par la cour dans une cause typique

Dans la cause de la Commission scolaire du Cap contre T. D. Lévesque qui refuse de payer ses taxes parce qu'il est protestant.

POUR PROTEGER SES DROITS FUTURS

L'honorable juge H. A. Fortier a accordé une demande d'évocation faite par T. D. Lévesque dans une cause de la commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine contre lui-même. Il s'agit dans cette cause d'une réclamation de la Commission scolaire pour paiement de taxes, que le défendeur refuse de payer parce qu'il se déclare protestant. L'action est de \$116.59.

Par suite de l'obtention de cette évocation le procès sera entendu devant la cour supérieure pour permettre aux parties de protéger leurs droits futurs.

La requête d'évocation disait que la demande se rapporte à des matières dans lesquelles les droits futurs des parties peuvent être affectés. La défense y plaide l'inconstitutionnalité d'une loi provinciale.

Le défendeur a plaidé en substance que lors de l'achat du lot pour lequel la commission scolaire du Cap lui réclame des taxes il était protestant et qu'il n'avait eu son domicile au Cap, mais qu'il demeure aux Trois-Rivières où il paie des taxes à la municipalité scolaire protestante. Il ajouta aussi qu'il avait donné avis de dissidence à la Commission scolaire du Cap et qu'il était de foi religieuse différente à celle enseignée dans les écoles de cette municipalité scolaire.

En accordant la demande d'évocation du défendeur le juge a déclaré que ce dernier avait invoqué des matières et des faits qui sont de nature à affecter les droits des demandeurs à l'avenir, notamment le droit d'imposer des taxes scolaires sur la propriété du défendeur. C'est pourquoi il accède à sa demande.

Le bureau Trudel et Paquin s'agissait pour le défendeur.

Les prétentions sur lesquelles s'appuie l'action de l'Amiesite Asphalt Limited contre la cité

La déclaration de l'Amiesite Asphalt Limited a été signifiée, samedi, à la corporation de la cité des Trois-Rivières. Cette compagnie réclame de la ville la somme de \$65,358.52 pour de l'amiérite qu'elle lui fournit à l'automne de 1932 pour exécuter des travaux de pavage.

L'action contre la cité a été enregistrée vendredi après-midi, au cour supérieur, par l'intermédiaire du bureau Trudel et Paquin. Voici le texte de la déclaration où l'Amiesite Asphalt Limited expose ses prétentions.

Canada Province de Québec District des Trois-Rivières No. 3365

Amiesite Asphalt Limited Demanderesse

vs La Corporation de la cité des Trois-Rivières Défenderesse

Déclaration

La Demanderesse déclare:

10—Le ou vers le 10 juin 1932, pour faire suite à des pourparlers antérieurs, la demanderesse a adressé à la défenderesse une lettre dont l'original est entre les mains de la défenderesse, et qui est requise de le produire, et par laquelle la demanderesse offrait de fournir l'amiérite au prix de \$14.00 la tonne, posée aux Trois-Rivières, et à condition que la demanderesse se serve pour le transport de ces matériaux, de camions des Trois-Rivières, et à condition que les employés nécessaires soient pris aux Trois-Rivières, à l'exception de trois hommes d'expérience dans le métier, et aussi à la condition que la ville fournisse son rouleau à vapeur pour le finissage de l'ouvrage, le tout tel qu'il apparaît plus correctement à la copie de la dite lettre produite comme pièce P-1, jus-

qu'à ce que l'original soit produit par la défenderesse;

20—Par une lettre en date du 14 juin 1932, le Greffier de la défenderesse a avisé la demanderesse que ces conditions étaient acceptées avec quelques légères modifications, et la demanderesse a produit comme pièce P-2 la résolution de la défenderesse transmise avec la dite lettre pièce P-3.

30—Par une lettre en date du 17 juin 1932, dont l'original est entre les mains de la défenderesse, qui est requise de le produire, et par laquelle la demanderesse a accepté les conditions de la résolution pièce P-2;

40—Conformément à la convention contenue dans les pièces sus-dites, la demanderesse a ensuite livré à la défenderesse, à compter du 17 juin 1932, jusqu'au 1er septembre 1932, une certaine quantité d'amiérite, aux temps et pour les divers montants mentionnés à l'état de compte, produit comme pièce P-6 et dont copie est annexée à la copie de la déclaration pour la défenderesse;

50—Le montant total de l'amiérite ainsi fournie est de \$133,313.78 dont 9,483.19 tonnes à \$14.00 la tonne, faisant un total de \$132,774.77 et \$9.89 tonnes à \$9.00 faisant un total de \$539.01 les deux montants réunis faisant un grand total de \$133,313.78;

60—Les \$9.89 tonnes facturées à \$9.00, ont été à ce prix, parce que livrées sur les prémisses de la compagnie, à St-Louis de France, alors que l'amiérite, facturée à \$14.00, était mise en place (laid in place) aux Trois-Rivières, conformément aux correspondances, et à la résolution de la défenderesse;

70—Par deux résolutions en date du 20 septembre 1932, la défenderesse a reconnu devoir à la demanderesse la dite somme totale de \$133,313.78 et a autorisé

qu'à ce que l'original soit produit par la défenderesse;

20—Par une lettre en date du 14 juin 1932, le Greffier de la défenderesse a avisé la demanderesse que ces conditions étaient acceptées avec quelques légères modifications, et la demanderesse a produit comme pièce P-2 la résolution de la défenderesse transmise avec la dite lettre pièce P-3.

30—Par une lettre en date du 17 juin 1932, dont l'original est entre les mains de la défenderesse, qui est requise de le produire, et par laquelle la demanderesse a accepté les conditions de la résolution pièce P-2;

40—Conformément à la convention contenue dans les pièces sus-dites, la demanderesse a ensuite livré à la défenderesse, à compter du 17 juin 1932, jusqu'au 1er septembre 1932, une certaine quantité d'amiérite, aux temps et pour les divers montants mentionnés à l'état de compte, produit comme pièce P-6 et dont copie est annexée à la copie de la déclaration pour la défenderesse;

50—Le montant total de l'amiérite ainsi fournie est de \$133,313.78 dont 9,483.19 tonnes à \$14.00 la tonne, faisant un total de \$132,774.77 et \$9.89 tonnes à \$9.00 faisant un total de \$539.01 les deux montants réunis faisant un grand total de \$133,313.78;

60—Les \$9.89 tonnes facturées à \$9.00, ont été à ce prix, parce que livrées sur les prémisses de la compagnie, à St-Louis de France, alors que l'amiérite, facturée à \$14.00, était mise en place (laid in place) aux Trois-Rivières, conformément aux correspondances, et à la résolution de la défenderesse;

70—Par deux résolutions en date du 20 septembre 1932, la défenderesse a reconnu devoir à la demanderesse la dite somme totale de \$133,313.78 et a autorisé

qu'à ce que l'original soit produit par la défenderesse;

20—Par une lettre en date du 14 juin 1932, le Greffier de la défenderesse a avisé la demanderesse que ces conditions étaient acceptées avec quelques légères modifications, et la demanderesse a produit comme pièce P-2 la résolution de la défenderesse transmise avec la dite lettre pièce P-3.

30—Par une lettre en date du 17 juin 1932, dont l'original est entre les mains de la défenderesse, qui est requise de le produire, et par laquelle la demanderesse a accepté les conditions de la résolution pièce P-2;

40—Conformément à la convention contenue dans les pièces sus-dites, la demanderesse a ensuite livré à la défenderesse, à compter du 17 juin 1932, jusqu'au 1er septembre 1932, une certaine quantité d'amiérite, aux temps et pour les divers montants mentionnés à l'état de compte, produit comme pièce P-6 et dont copie est annexée à la copie de la déclaration pour la défenderesse;

50—Le montant total de l'amiérite ainsi fournie est de \$133,313.78 dont 9,483.19 tonnes à \$14.00 la tonne, faisant un total de \$132,774.77 et \$9.89 tonnes à \$9.00 faisant un total de \$539.01 les deux montants réunis faisant un grand total de \$133,313.78;

60—Les \$9.89 tonnes facturées à \$9.00, ont été à ce prix, parce que livrées sur les prémisses de la compagnie, à St-Louis de France, alors que l'amiérite, facturée à \$14.00, était mise en place (laid in place) aux Trois-Rivières, conformément aux correspondances, et à la résolution de la défenderesse;

70—Par deux résolutions en date du 20 septembre 1932, la défenderesse a reconnu devoir à la demanderesse la dite somme totale de \$133,313.78 et a autorisé

qu'à ce que l'original soit produit par la défenderesse;

20—Par une lettre en date du 14 juin 1932, le Greffier de la défenderesse a avisé la demanderesse que ces conditions étaient acceptées avec quelques légères modifications, et la demanderesse a produit comme pièce P-2 la résolution de la défenderesse transmise avec la dite lettre pièce P-3.

30—Par une lettre en date du 17 juin 1932, dont l'original est entre les mains de la défenderesse, qui est requise de le produire, et par laquelle la demanderesse a accepté les conditions de la résolution pièce P-2;

40—Conformément à la convention contenue dans les pièces sus-dites, la demanderesse a ensuite livré à la défenderesse, à compter du 17 juin 1932, jusqu'au 1er septembre 1932, une certaine quantité d'amiérite, aux temps et pour les divers montants mentionnés à l'état de compte, produit comme pièce P-6 et dont copie est annexée à la copie de la déclaration pour la défenderesse;

50—Le montant total de l'amiérite ainsi fournie est de \$133,313.78 dont 9,483.19 tonnes à \$14.00 la tonne, faisant un total de \$132,774.77 et \$9.89 tonnes à \$9.00 faisant un total de \$539.01 les deux montants réunis faisant un grand total de \$133,313.78;

60—Les \$9.89 tonnes facturées à \$9.00, ont été à ce prix, parce que livrées sur les prémisses de la compagnie, à St-Louis de France, alors que l'amiérite, facturée à \$14.00, était mise en place (laid in place) aux Trois-Rivières, conformément aux correspondances, et à la résolution de la défenderesse;

70—Par deux résolutions en date du 20 septembre 1932, la défenderesse a reconnu devoir à la demanderesse la dite somme totale de \$133,313.78 et a autorisé

qu'à ce que l'original soit produit par la défenderesse;

20—Par une lettre en date du 14 juin 1932, le Greffier de la défenderesse a avisé la demanderesse que ces conditions étaient acceptées avec quelques légères modifications, et la demanderesse a produit comme pièce P-2 la résolution de la défenderesse transmise avec la dite lettre pièce P-3.

30—Par une lettre en date du 17 juin 1932, dont l'original est entre les mains de la défenderesse, qui est requise de le produire, et par laquelle la demanderesse a accepté les conditions de la résolution pièce P-2;

40—Conformément à la convention contenue dans les pièces sus-dites, la demanderesse a ensuite livré à la défenderesse, à compter du 17 juin 1932, jusqu'au 1er septembre 1932, une certaine quantité d'amiérite, aux temps et pour les divers montants mentionnés à l'état de compte, produit comme pièce P-6 et dont copie est annexée à la copie de la déclaration pour la défenderesse;

50—Le montant total de l'amiérite ainsi fournie est de \$133,313.78 dont 9,483.19 tonnes à \$14.00 la tonne, faisant un total de \$132,774.77 et \$9.89 tonnes à \$9.00 faisant un total de \$539.01 les deux montants réunis faisant un grand total de \$133,313.78;</

Formation d'une ligue régionale de baseball de quatre clubs

Au Bellevue



M. Léonce Gélinas remplira de nouveau la fonction de gérant au club de tennis Bellevue. Ce sera la deuxième année consécutive au cours de laquelle il occupera cette position. L'an dernier grâce à son travail infatigable et à la coopération de tous les membres, le club Bellevue a connu sa meilleure année et l'on ne s'attend pas à moins pour 1935.

Le président Ford Frick est enthousiaste

L'année 1935 sera une grande année pour le baseball, déclare le président de la Nationale.

4 ASPIRANTS

Par FORD FRICK
(Président de la ligue nationale)
New-York, 15 (P.A.) — Mes prédictions depuis deux mois sont que l'année 1935 sera une grande année pour le baseball. J'ai ensuite exprimé l'opinion que la course au championnat se fera surtout entre les Cards de Saint-Louis et les Giants tandis que les Cubs de Chicago et les Pirates de Pittsburgh auront aussi leur mot à dire. Ils peuvent même finir la saison en tête.

Notre ligue a cette année la chance de réunir plus de vedettes que jamais dans le cours de sa longue histoire. Le mois de février prochain marquera en effet le sixième anniversaire de la fondation de la ligue nationale.

Ma première réaction m'est venue des Braves de Boston. J'avais jusqu'ici surveillé le travail de Babe Ruth avec un grand intérêt sans jamais avoir la moindre idée de penser que l'année 1935 le verrait endosser un uniforme des Braves.

Je regarde ensuite Dizzy Dean. On ne sait jamais ce qu'il va faire. C'est ensuite Rabbit Maranville, le joueur qui reprendra son poste après un an de repos pour une jambe cassée. Je surveillerai attentivement les activités du Cincinnati où Larry MacPhail a réussi à réunir autant de jeunes étoiles. Je suis aussi anxieux de savoir si les quatre fameux lanceurs de Bill Terry seront de nouveau aussi invincibles qu'en 1933. Je suivrai aussi de près les travaux de Chuck Klein pour voir s'il redeviendra le fameux frappeur de 1933, d'où dépend tout le succès des Cubs de Chicago. Je regarderai aussi Paul Waner défendre son titre de meilleur frappeur du circuit.

Et pour ma propre satisfaction je serai parmi les spectateurs aussi souvent que je le pourrai pour voir ce que feront les Dodgers et les Phillies.

Si je voulais me risquer dans des prédictions je dirais que ces deux derniers clubs seront des sensations dans la prochaine course au championnat. Et il y a bien des chances pour que l'un d'eux soit au cours de l'année la sensation des ligues majeures.

La rencontre entre Balleux et Arm. Hamel

C'est ce soir qu'aura lieu la série de dix parties entre Pete Balleux et Armand Hamel à la salle Lavolette. Cette série est pour régler la question de supériorité entre ces deux joueurs de petites quilles de la ligue du C. P. R.

Nous achetons Chars Usagés

De 1925 à 1935

Toute personne ayant un char usagé à vendre peut s'adresser entre 5 heures et 7 heures p.m. à

1016 rue Mercier

11-12-13-15

Rapid Taxi

Service jour et nuit
APPELEZ 87
Résidence: Rue Badaux

(Mars 23-1 mois)

Elle ouvrira sa saison le 2 juin et jouera une cédule de douze parties

Les clubs sont le Lavolette, des Trois-Rivières, Yamachiche, Louiseville et St-Barnabé.

La ligue de baseball de la cité des Trois-Rivières et du district a été définitivement organisée, hier après-midi, lors d'une assemblée tenue au presbytère de Yamachiche. Préféré débiter avec quatre clubs seulement la ligue a refusé l'admission de deux équipes le Wabasso de Trois-Rivières et un club de Shawinigan.

Au cours de l'assemblée d'hier l'on a procédé à l'élection des officiers et à la formation de la constitution. Les officiers élus sont les suivants: président, le colonel Raoul Pellerin, Yamachiche; premier vice-président, le Dr Rodrigue Latour, Louiseville; et deuxième vice-président, le docteur Eugène Bellemare, St-Barnabé; secrétaire-trésorier, M. Wilfrid Caron, des Trois-Rivières; arbitre-en-chef, M. Elphège Paquin des Trois-Rivières.

Il a été décidé que la ligue ouvrirait sa saison le 2 juin prochain et que chaque club jouerait 12 parties. La partie d'ouverture sera jouée entre le Lavolette des Trois-Rivières et Yamachiche. Le détail sera joué entre les trois premiers clubs à la fin de la saison. Le deuxième et le troisième se rencontreront dans une série de deux dans trois et le vainqueur rencontrera le premier dans une série de trois dans cinq.

L'ouverture de la finale pour la coupe Allan

Elle aura lieu, ce soir, à Halifax, entre les Bearcats de Port-Arthur et les Wolverines.

PAS DE FAVORIS

Halifax, 15. — La jeunesse sera opposée à l'expérience, ce soir, lorsque les Bearcats de Port-Arthur rencontreront les Wolverines d'Halifax, dans la première partie de la finale pour la coupe Allan et le championnat amateur du Canada.

Les champions de l'ouest du Canada qui comprennent trois jeunes frais émoulus des rangs juniors ont une moyenne d'âge de 23 ans tandis que les Wolverines sont formés en grande partie de vieux joueurs d'expérience. La moyenne d'âge du club est de 28 ans.

Néanmoins après avoir vu les Wolverines remporter une victoire de 7 à 2 sur le Royal vendredi soir, le coach Albert Pudas, a déclaré que ses Bearcats avaient 50 chances sur cent de l'emporter dans la série. Les Bearcats sont en excellente condition, a-t-il dit, et peuvent lutter de vitesse avec les Wolverines.

Le premier coup de circuit de L. Gehrig pour 1935

New-York 15.—Lou Gehrig, le meilleur frappeur de coups de circuit des ligues majeures, a frappé son premier coup de circuit hier après-midi, son premier quartrebut de la saison dans la première manche d'une partie d'exhibition entre les Dodgers et les Yankees. Les Yankees ont gagné 8 à 4.

DEFI

Le club de balle molle St-François d'Assise lance un défi à tout club des Trois-Rivières et du Cap dont les joueurs n'ont pas plus de 13 ans. Pour informations s'adresser à L. Blanchette, 708 Williams. Voici la liste des joueurs du St-François d'Assise: L. Martin, receveur; C. Normandin, lanceur; A. Létourneau, M. Blanchette, E. Doucet et E. Clermont joueurs d'intérieur; L. Blanchette, P. E. Poitras et J. G. Hubert, voltigeurs.



Problème canadien No. 31 par Arthur Nadeau et dédié à M. Georges Côté.

Noirs
1 dame sur 33 et 10 pions sur 2, 13, 15, 16, 17, 26, 27, 28, 29, 51 blancs
13 pions sur: 25, 27, 41, 49, 50, 55, 56, 59, 62, 63, 65, 69, 71.

Problème No. 32 par Arthur Nadeau et dédié à M. W. Fleury Noirs
1 dame sur 26 et 11 pions sur 8, 9, 10, 11, 12, 15, 16, 20, 32, 40, 42.

blancs
13 pions sur 24, 27, 28, 33, 39, 41, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 61.
Solutions des problèmes No. 29, 30 par Arthur Nadeau.
blancs
59-52; 47-40; 33-27; 45-38; 44-37; 60-54; 54-50 gagne
blancs
34-28; 71-64; 68-62; 19-13; 56-50; 50-15; 31-33 gagne.

La ligue est définitivement formée et les quatre clubs ont déboursé hier une somme assez considérable pour le paiement de leur franchise. M. Léo Milot, de la maison J. B. Loranger, a rencontré les officiers de la ligue pour leur offrir une coupe offerte par la compagnie Draper-Maynard par l'entremise de la maison J. B. Loranger. Cette coupe sera donnée au leader de la ligue.

Assistaient à l'assemblée d'hier MM. H. Milot et Henri Hamel de Trois-Rivières, MM. Giguère et Meier, de Louiseville, MM. Ferron et Melançon de Saint-Barnabé et MM. St-Louis et Milot de Yamachiche.

Will Harridge anticipe une lutte serrée

Le président de la ligue américaine favorise le Detroit, le Cleveland et les Yankees.

SON OPINION

Par Will Harridge
(Président de la ligue américaine de baseball)

Chicago, 15. — Prédire au début d'avril quel sera à la fin de septembre le résultat de la course au championnat dans une ligue de huit clubs est à peu près impossible. Le fait incertain, qui peut toujours se produire dans le baseball, est suffisant pour renverser toutes les prédictions du début.

J'espère et je crois sincèrement que la ligue américaine connaîtra la lutte la plus serrée dont nous aurons été les témoins depuis plusieurs années. Ce ne sera pas comme dans le passé l'ascension rapide d'un seul club vers la tête de la ligue.

Detroit commence la saison avec le même club qui remportait le championnat l'an dernier et il pourrait bien répéter son exploit. Le vote des rédacteurs sportifs a favorisé les Indians de Cleveland mais les Yankees sont confiants grâce au retour en forme de Combs, Dickey, Walker, Allen et Van Atta.

Boston a été grandement renforcé par l'acquisition de Joe Cronin comme gérant et si le lanceur Robert Grove revient à sa condition physique de l'année 1933, les Red Sox pourraient bien être des aspirants sérieux au championnat de la ligue.

Le vétéran Connie Mack a consacré la saison dernière à développer son département de lanceurs et si Jimmy Fox est le receveur que Mack prétend les Athletics seront sûrement très dangereux.

Washington qui a souffert l'an dernier d'une terrible épidémie d'accidents aura de nouveau un intérieur et un extérieur très puissants et si les lanceurs peuvent tenir le rythme pour obtenir une position de la première division.

Les Browns de Saint-Louis ont, sous la direction de Rogers Hornsby, connu un excellent record pour leur campagne d'entraînement et pour les parties d'exhibition jouées en cours de route.

Les White Sox de Chicago ont montré une très grande puissance au bâton depuis l'ouverture de la saison d'entraînement et ils seront peut-être la surprise de l'année si les jeunes lanceurs sont capables de tenir tête aux meilleurs frappeurs des autres clubs.



Georges Bocklet, actuellement à l'hôpital de Los Angeles, souffre d'une maladie des glandes très rare qui raccourcit sa taille et grossit sa tête. Il coiffait autrefois 6 7/8 et il est maintenant à 8 1/4. De 5 pieds 7 pouces et demi sa taille est tombée à 5 pieds trois pouces et 6 ans.

Les espoirs du Boston



Le gérant Joe Cronin (en bas à gauche) s'est imposé la lourde tâche de faire des Red Sox de Boston de sérieux aspirants au championnat de la ligue américaine au cours de la prochaine saison. Max Bishop (en haut à gauche) et Lefty Grove (à droite) sont deux vétérans sur qui il compte beaucoup.

La direction du club Bellevue a commencé son organisation en vue de la prochaine saison

La direction du club de tennis Bellevue se prépare maintenant en vue de sa prochaine saison à quel elle entend donner une ampleur considérable pour en faire la plus fructueuse et la plus importante de son histoire. Libres de neige et de glace les courts de Kerbobot seront travaillés afin d'être prêts à recevoir les joueurs les plus tôt possible.

Comme cela se produit chaque année le chalet et les terrains subissent plusieurs améliorations avant l'ouverture de la saison. Les membres du comité de direction ont plusieurs projets intéressants à l'étude pour faire au cours de l'été du chalet de Kerbobot le rendez-vous de tous nos amateurs de tennis.

Le travail de sollicitation des membres commencera sous peu. Plusieurs des anciens membres ont déjà renouvelé leur contribution au club et l'on compte sur la présence de plusieurs nouveaux membres.

Comme l'an dernier le club Bellevue organisera de nouveau son tournoi pour le championnat de la Vallée du Saint-Maurice, qui sera probablement fixé à la mi-août. Plusieurs autres tournois seront aussi organisés.

Mlle D. Melançon a roulé 374 dans la ligue de la Wabasso

Mlle D. Melançon s'est distinguée lors des dernières rencontres quilles de la Wabasso à la salle Lavolette roulant 374 avec des parties de 127, 137, et 110. Elle a gagné un prix d'une piastre offert par M. Jos. Lafrenière pour avoir roulé la plus forte partie simple. Mlle A. Maurais et M. Desbiens ont joué respectivement 311 et 310.

GREY R. A		
M. Therrien	85	81 73—239
L. Gendron	71	52 75—198
L. Desrochers	91	82 62—235
Mme Béchard	76	65 96—237
L. Lamarche	95	76 85—256
YARN		
G. Millette	70	47 64—181
H. Desrochers	43	46 93—193
S. Quessy	72	60 84—216
J. Lord	74	124 95—293
Y. Leblanc	96	95 96—287
PRINT		
S. Bourck	116	65 89—270
Y. Maurais	87	49 55—161
L. Paradis	65	63 118—241
R. Pallé	64	61 57—182
A. Prince	97	100 77—274
SHEET & SLIP		
L. Kirouac	83	108 83—274
M. Desbiens	114	110 86—316
B. Boiveau	78	57 66—201
R. Savary	65	98 77—240
Y. Gauthier	94	94 73—261
RING ROOM B		
M. Joyal	89	81 76—246
M. Béliveau	58	72 45—175
C. Clément	50	80 66—178
C. Hill	60	48 70—178
J. Trudel	63	63 68—194
M. U. R. A.		
B. Beauchesne	74	74 74—222
M. Pelland	77	80 111—274
R. Larocque	98	91 82—251

SHEET & SLIP		
A. Desjardins	70	113 102—285
S. Plante	48	100 73—221
F. Desjardins	97	108 76—281
R. Desrochers	81	73 89—251
C. Perron	61	87 76—224
CARD ROOM		
B. Guimond	89	101 95—285
G. Labonté	66	55 59—180
R. Grandmont	88	81 120—289
Y. Fiset	53	67 88—208
C. Fiset	74	88 81—243
GREY R. B		
G. Bergevin	73	99 104—276
R. Bélaie	42	68 83—193
L. Melançon	68	69 103—240
O. Bergevin	88	111 73—272
D. Melançon	127	137 110—374
SPOOLER		
A. Desbiens	94	78 92—264
Y. Benoit	76	64 67—207
A. Labonté	61	55 76—192
R. Lefebvre	53	86 53—192
B. Lemay	46	80 69—193
Y. Dauphin		
A. Lehoucq	66	66 71—203
A. Delcourt	101	76 67—244
L. Rivest	88	78 87—261
F. Francoeur	66	84 75—228
L. Rivest	69	79 70—218

RAVIVE IMMEDIATEMENT



La série mondiale se jouerait entre Cleveland et les Giants d'après des habitués du Corona

Depuis le début de la campagne d'entraînement des clubs majeurs tous les connaisseurs, rédacteurs sportifs, gérant de club, vétérans ou vedettes du baseball ont fait leurs prédictions sur les champions probables des ligues américaine ou nationale.

Les amateurs des Trois-Rivières ont eux aussi embobiné le pas et voici le résultat d'une petite enquête conduite par François Lacroix parmi les habitués du Corona Cigar Store, rue Notre-Dame.

S'il faut se fier à leur jugement Cleveland et les Giants seront les futurs adversaires de la prochaine série mondiale. Sur un total possible de 17 votes les Giants en ont obtenu 8 et le Cleveland 7. L'arrivée de Babe Ruth avec les Braves a permis à ce club d'obtenir le deuxième choix dans la ligue nationale avec six votes. Les amateurs de Babe Ruth sont encore nombreux aux Trois-Rivières, sans doute. Dans la ligue américaine les Yankees et Detroit sont le deuxième choix avec chacun quatre votes.

Le choix de nos amateurs n'offre guère de différences radicales sauf dans une couple de cas. Ceci est tout particulièrement vrai pour Guy Roy, qui a choisi les Browns de Saint-Louis et le Cincinnati. Il a eu cependant la précaution d'ajouter que son choix était pour 1936 seulement. C'est encore un peu pour ne pas dire très prématuré. Peut-être a-t-il obtenu des renseignements particuliers, ce ne serait pas impossible.

Voici le résultat de l'enquête de François Lacroix:

Américaine Nationale	
Frs. Lacroix	Cleveland Chicago
Gérard Duval	Cleveland Giants
Paul Smith	Cleveland St-Louis
Pierre Larivière	Detroit Braves
R. Desrochers	Detroit Braves
François Héty	Yankees Giants
Ronald Godin	Yankees Giants
Ach. Dumont	Cleveland Giants
Ach. Dumont	Cleveland Braves
J. C. Dussault	Detroit Giants
Guy Roy	St-Louis Cincinnati
R. Tobin	Detroit Giants
A. Ouellette	Yankees Giants
P. Bégin	Cleveland Braves
Pat Morin	Cleveland Braves
J. Blanchette	Yankees Giants
J. C. Brouillette	Chicago Braves

Les Monarchs remportent le championnat

Ils ont subi une défaite de 4 à 1 aux Wolves de Sudbury dans la troisième partie.

KEENAN BRILLE

Winnipeg, 15 (Par Herbert A. Honey, de la Presse Canadienne). — Pour la huitième fois en quatorze ans, les Winnipeg Monarchs ont donné à l'ouest canadien la suprématie canadienne du hockey chez les juniors. Les Monarchs ont décroché la coupe O. H. A. Memorial en raison d'une victoire au score de 4-1, samedi, dans la troisième et dernière partie de leur série contre les Sudbury Cub Wolves.

Les gars de Winnipeg avaient gagné la première partie de la série par 7-6 et perdu la seconde à 7-2.

La retraite des Loups, dans la dernière période de la partie de samedi eut quelque chose de dramatique. Ils négligèrent de protéger leur "conclierge" dans l'espoir de pouvoir combler un déficit de deux points, accumulé dans les périodes précédentes, et cette tactique leur coûta deux autres points, cependant que le petit Paul Gauthier, gardien de la forteresse des Monarchs, ne se faisait prendre en défaut qu'une seule fois.

Burr Keenan, ailier droit des Monarchs, compta le premier point de son club et participa dans deux autres. Ken Barker lança de la ligne bleue et le puck rebondit sur les jambières de Kemp, le "conclierge" des Loups. Barker s'empara du retour et fit une passe à Prokaski. Celui-ci, voyant qu'il ne pourrait lancer facilement, passa à Keenan qui compta le point, quelques secondes avant le coup de sifflet annonçant la fin de la première période.

Dans la seconde session, les équipiers du Sudbury déclenchèrent une brillante offensive, mais les Monarchs surent se bien protéger et attendirent les ouvertures. Il s'en produisit une pour Keenan qui s'échappa, seul pour aller déjouer Kemp, au milieu de la période.

Les joueurs de Sudbury poursuivirent leur offensive dans la troisième période dans l'espoir de scorer quelques points.

Shannon, l'un de leurs meilleurs joueurs de défense, et Hiller conduisirent à tour de rôle des attaques à quatre et cinq hommes, mais chaque fois le petit Gauthier se chargea de protéger sa cage. Au cours d'une de ces mêlées devant Gauthier, Krol partit avec le puck, en compagnie de Prokaski, et alla compter le troisième point des Monarchs en neuf minutes. Une minute plus tard, Krol répéta cet exploit avec Keenan. Art. Stuart, vers la fin de la période, le seul point des Loups de Sudbury.

Sudbury		Buts	Winnipeg
Kemp			Gauthier
Shannon			Barker
Swanson			Field
Hiller			Prokaski
Stuart			Keenan
Conick			Krol

Sudbury subs: Webster, Smith, Grosso, Pozzo
Winnipeg subs: Belanger, Martel, Rheault, Boyd.
Arbitres: Alex Irvin, Winnipeg; H. Shoulidice, Ottawa.

Première période
1—Winnipeg... Keenan (Prokaski) 19.50
Punitions: Prokaski, Swanson et Hiller.

Deuxième période
2—Winnipeg... Keenan (Punition: Swanson) 8.32

Troisième période
3—Winnipeg... Prokaski (Prokaski) 9.00
4—Winnipeg... Keenan (Prokaski) 9.50
5—Sudbury... Stuart 10.23
Pas de punition.

Assemblée du Can-amateur

Une assemblée du club de balle molle Canadien-amateur aura lieu, ce soir, à 7 heures et demie, au restaurant Emile Lacroix, rue Saint-Roch. Tous les joueurs sont priés d'être présents.

Victoire

M. Houle a gagné sa rencontre contre J. Guignard pour un enjeu de \$100. M. Houle a battu son adversaire en trois parties consécutives aux dames.

Au Bellevue

La tâche de secrétaire dans toute organisation n'est pas la moins onéreuse et la moins accablante.



Aussi lorsqu'on a mis la main sur un bon secrétaire on ne se résigne pas facilement à le laisser partir. C'est pourquoi il le cas de Me Jules Provencier au club Bellevue dont il est secrétaire depuis la fondation qui remonte déjà à une dizaine d'années.

Lors des élections pour l'année 1935, Me Jules Provencier a été maintenu à son poste.

La formation d'une ligue de treize clubs

Elle fut discutée, hier, pour remplacer les ligues canadienne-américaine et internationale.

OBSTACLES

New-York, 15.—Les fondateurs d'un nouveau circuit de hockey qui remplacerait la ligue internationale et la ligue canadienne-américaine, ont été élevés, hier, lors de la réunion des gouverneurs de ces deux ligues.

Aucune décision n'a encore été prise mais tous les membres présents à l'assemblée ont semblé favorables à ce projet.

Les officiers des deux ligues auront des assemblées séparées prochainement et désigneront ensuite chacun trois directeurs à Montréal pour une assemblée conjointe des deux ligues où l'on discutera de nouveau ce projet.

Tous les clubs étaient représentés sauf London et Buffalo.

En ajoutant Pittsburgh et Springfield aux effectifs des deux ligues on formerait ainsi une ligue de treize clubs. Le seul empêchement qui pourrait empêcher le merger est le coût élevé des dépenses de voyage, tout particulièrement en ce qui concerne Québec.

Le moment est venu de mettre un Balbriggan!



Jouissez du confort. Riez des caprices des premières journées de printemps... un jour chaud, un jour froid. Portez un Sous-Vêtement Balbriggan Penmans. Sous-vêtement sain, de saison, qui absorbe l'humidité, fournit de la chaleur et cependant laisse vos pores respirer à l'aise. Se fait dans tous les modèles populaires.

Penmans
SOUS-VETEMENTS
BALBRIGGAN

Bourse, Commerce et finance.

L'irrégularité fut la note dominante de la séance de samedi sur la bourse locale



Cours du 13 Avril 1935 fournis au Nouvelliste par L. G. Beaubien

Ventes	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
60 Ass. Brew	12	12	12	12
30 Bathurst	5	5	5	5
110 B. C. Power A	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
20 B. C. Power B	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
51 Bell Telephone Co.	124 1/2	125	124 1/2	125
180 Brazilian	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
100 Build. Prod. n-vot cl A	28	28	28	28
100 Can. Northern Power	19	19	19	19
215 Can. Car & Found. Co. A	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
25 Can. Car & Found. Co. pfd	15	15	15	15
3075 Can. Ind. Alcohol Co. A	9 1/4	9 1/4	9 1/4	9 1/4
515 Can. Ind. Alc. Co. Ltd cl B	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4
20 Canadian Pacific Railway	10	10	10	10
100 Can. Cement	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2
6 Can. Cement pfd	143	143	141	143
463 Can. Mining & Smelting	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
150 Can. Celanese	106	106	106	106
25 Can. Celanese pfd	44 1/4	44 1/4	44 1/4	44 1/4
215 Can. Hydro pfd	26	26	26	26
375 Dominion Bridge Co.	117	117	117	117
2 Dominion Glass Co Ltd	4	4	4	4
75 D. Steel & Coal B	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2
30 Dryden	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
1245 International Nickel Co.	57	57	57	57
463 Imperial Tobacco	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
545 Lake of the Woods	4 1/4	4 1/4	4 1/4	4 1/4
75 Massey Harris Co. Ltd	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
442 Montreal L. H. & P. Cons	88	88	87	87
4 Montreal Tramways	47 1/2	47 1/2	47 1/2	47 1/2
151 Mt. Power Debts	14	14	13 3/4	13 3/4
215 Mt. Coll Front	16	16	16	16
125 Nat. Steel Car Corp	32 1/2	32 1/2	32	32
1260 National Breweries	7 1/4	7 1/4	7 1/4	7 1/4
35 Power Corp of Canada Ltd	15	15	15	15
25 Quebec Power Co.	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2
265 Shawinigan Water & Power	11	11	11	11
175 South. Canada Power Co.	10	10	10	10
30 Steel Co. of Canada	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
295 St. Law pfd	190	190	190	190
55 Wabasso Cotton Co. Ltd	158	158	158	158
BANQUES	57 1/4	57 1/4	57 1/4	57 1/4
5 Montreal	190	190	190	190
10 Royal	158	158	158	158
5 Canada	57 1/4	57 1/4	57 1/4	57 1/4

Ventes totales sur la bourse et le curb: Actions industrielles: 16,290 Actions minières: 40,193

Les valeurs étrangères à N Y

VENTES	Ouv.	Haut	Ferm.
24,000 Australie 5 1/2 1935	101 1/2	101 1/2	101 1/2
1,000 Brésil 6 1/2 1935	90 1/2	90 1/2	90 1/2
1,000 Brésil 7 1/2 1935	25 1/2	25 1/2	25 1/2
5,000 Columbia 6 1/2 1935	26 1/2	26 1/2	26 1/2
4,000 Columbia 6 1/2 1935	10 1/4	10 1/4	10 1/4
4,000 Canada 5 1/2 1935	11 1/2	11 1/2	11 1/2
1,000 France 7 1/2 1935	180	180	180
10,000 Allemagne 5 1/2 1935	30	30	30
20,000 Italie 7 1/2 1935	84 1/4	84 1/4	84 1/4
3,000 Japon 5 1/2 1935	82 1/2	82 1/2	82 1/2
1,000 Pérou 6 1/2 1935	8 1/2	8 1/2	8 1/2
1,000 Rio Janeiro 6 1/2 1935	16	16	16
8,000 Sao Paulo 7 1/2 1935	84 1/4	84 1/4	84 1/4
4,000 Suède 6 1/2 1935	170	170	170
1,000 Royaume-Uni 5 1/2 1935	114 1/4	114 1/4	114 1/4



Cours du 13 Avril 1935 fournis au Nouvelliste par Keating & McRae

Ventes	Haut	Bas	D.V.
Allied Chem.	134 1/2	134 1/2	134 1/2
Am. Can.	118 1/2	118 1/2	118 1/2
Am. Locomo	117 1/2	117 1/2	117 1/2
Auburn	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Am Tel & Tel	107 1/2	107 1/2	107 1/2
Anaconda Corp	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Am Car & F.	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Am Waterwork	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Atchafalpa Ry.	40 1/2	40 1/2	40 1/2
Balt. & Ohio	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Bethlehem Steel	26 1/2	26 1/2	26 1/2
Case	26 1/2	26 1/2	26 1/2
Case	53 1/2	53 1/2	53 1/2
Crucible Steel	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Can. Pacific	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Cerro de Pasco	50 1/2	50 1/2	50 1/2
Chrysler Corp	36 1/2	36 1/2	36 1/2
Coca Cola	191	191	191
Celanese	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Con. Gas	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Con. Can.	71 1/2	71 1/2	71 1/2
Dupont	93 1/2	93 1/2	93 1/2
Del. & Hudson	29 1/2	29 1/2	29 1/2
East. Kodak	125 1/2	125 1/2	125 1/2
Erie Railroad	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Freepress Texas	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Gen. Motors	29 1/2	29 1/2	29 1/2
Gen. Electric	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Gen. Foods	35 1/2	35 1/2	35 1/2
Houston Oil	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Hudson Motors	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Int. Harvester	37 1/2	37 1/2	37 1/2
Int. Paper 7 pfd	6 1/2	6 1/2	6 1/2
Int. Nickel	26 1/2	26 1/2	26 1/2
Int. Tel & Tel	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Kennecott Corp	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Mack Trucks	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Missouri Pac.	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Montgo Ward	25 1/2	25 1/2	25 1/2
North. Pacific	16 1/2	16 1/2	16 1/2
North. Am. Co	13 1/2	13 1/2	13 1/2
New York Cen.	16 1/2	16 1/2	16 1/2
Nat. Pow. Light	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Nash Motors	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Pennsylvania R	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Pack. Motors	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Pub. Service	27 1/2	27 1/2	27 1/2
Radio Corp	4 1/2	4 1/2	4 1/2
Reming Rand	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Sears Roebuck	37 1/2	37 1/2	37 1/2
South. Pacific	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Stand. O. of N.J.	40 1/2	40 1/2	40 1/2
Stand. O. of C.	31 1/2	31 1/2	31 1/2
Studebaker new	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Texas Gulf	31 1/2	31 1/2	31 1/2
Unit Aircraft	90 1/2	90 1/2	90 1/2
U. S. Steel	31 1/2	31 1/2	31 1/2
U. S. Rubber	12 1/2	12 1/2	12 1/2
U. S. Ind. Alc.	38 1/2	38 1/2	38 1/2
Union Carbide	49 1/2	49 1/2	49 1/2
U. S. Smelting	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Westinghouse	38 1/2	38 1/2	38 1/2
Vanadium	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Woolworth	55 1/2	55 1/2	55 1/2

Hudson Motors Car Company a vendu récemment \$6,000,000. de billets échéant par différents montants du 1er août 1936 au 30 mars 1940. Les banques de la Federal Reserve de New-York et de Chicago ont participé à cette finance mais on ne sait pas encore dans quelle proportion.

Les actions d'utilités publiques ont encore monté un peu parce que la situation a semblé s'éclaircir en rapport avec les contrats d'électricité de l'Hydro.

Montréal 15.—Le tableau des titres mobiliers était très irrégulier samedi matin bien que le volume des transactions fut assez considérable. La baisse des options de l'argent-métal n'a pas réagi défavorablement sur Nickel et Smelter. Les actions d'utilités publiques ont encore monté un peu parce que la situation a semblé s'éclaircir en rapport avec les contrats d'électricité de l'Hydro. Canadian Hydro Electric privilège ferma à 44 1/8 et Montréal Power à 18 1/2. Shawinigan a haussé d'un demi-point à 16. B. C. Power baissa de 3-8 de point à 23 1/2.

Hausse légère sur le marché de New-York

New-York, 15 — (Par Frank MacMillen, rédacteur financier de la Presse Associée). Le sentiment était nettement meilleur en bourse, samedi matin, et plusieurs titres ont avancé durant la séance la plus active depuis le mois de décembre dernier. Les courtiers attribuent cette attitude des spéculateurs à deux raisons principales: tout d'abord l'opinion prévalant de plus en plus que la loi destinée à contrôler les entreprises d'utilités publiques ne sera pas aussi sévère que l'on craignait et l'on dit encore que la situation des chemins de fer n'est pas aussi mauvaise qu'on l'a décrite dans certains milieux. Cram estime que la production des automobiles a été de 109,537 voitures la semaine dernière à rapprocher de 107,895 la semaine précédente et de 91,244 la semaine correspondante de 1934.

Le roulement a été de 701,820 parts sur le grand tableau à rapprocher de 840,210 parts vendues. Les titres de mines et d'utilités publiques ont enregistré des gains allant d'une fraction à plus d'un point. Allied Chemical a haussé de 1-4 point à 134 1/4. American Can d'un point à 119. Best and Co. de même que R. W. Macy ont monté d'un point et d'un point 3-4 respectivement. Plusieurs titres privilégiés ont monté de 1 à 4 points y compris American Woolen, Bethlehem Steel, Consolidated Gas, Liggett & Myers, U. S. Rubber et Youngstown Sheet. Le coton a haussé de 75 cents à 90 cents la balle. 663 titres différents furent leur apparition sur le tableau. 449 ont subi une baisse et 148 furent inchangés. Voici les cours moyens compilés par la Presse Associée:

	30	15	15	60
Ind. C.F. Util. Tot.	63.3	21.3	26.0	38.1
Samedi	52.8	21.1	25.6	38.1
Vendredi	52.8	21.1	25.6	38.1
Mois dern.	52.8	21.1	25.6	38.1
1934	58.2	28.9	35.6	47.7
1935	56.6	27.6	35.6	41.6
Bas 1935	49.5	19.5	21.6	34.8
Haut 1934	61.4	43.0	61.6	51.4
Bas 1934	45.3	22.8	24.2	34.9
Bas 1932	17.5	8.7	23.9	16.9
Haut 1929	46.9	15.9	18.4	15.7
Bas 1927	51.6	95.3	61.8	61.8

FINANCES DE VANCOUVER

Le déficit de la ville de Vancouver pour l'année 1935-36 sera de \$845,000, d'après le budget qui vient d'être préparé et adopté pour la forme par le conseil de ville. Le maire G.-G. McGeer a annoncé après la réunion du conseil qu'il allait demander de réduire la taxe courante imposée aux contribuables de Vancouver par 5 pour cent. M. McGeer proposera cette réduction de la taxe lorsque le budget final pour l'année sera étudié par les échevins. Une telle réduction de la taxe signifierait une diminution de \$500,000 environ dans les revenus anticipés de la ville. Il n'y a pas de doute que le maire McGeer sait où trouver l'argent pour combler ce nouveau trou dans le budget. Il l'a démontré plusieurs fois dans ses déclarations publiques et les obligataires de Vancouver n'ont qu'à se bien tenir.

VALEURS HORS-LISTE

B. C. of Can.	31 1/2	31 1/2	31 1/2
Can. Maltng	29 1/2	29 1/2	29 1/2
Can. Paper Co	1.20	1.10	1.20
For. of Can.	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Price Bros. Co	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Price Bros. prv	20 1/2	20 1/2	20 1/2

FAILLITES AU CANADA

Toronto, Ont., 15. — Les faillites commerciales au Canada se chiffraient durant la semaine du 12 avril 1935 par 28 au lieu de 27 la semaine précédente et de 36 la semaine correspondante de 1934. Dans l'Ontario, les faillites commerciales furent de 7 au lieu de 11 la semaine précédente et dans la province de Québec elles furent de 12 au lieu de 10 la semaine précédente. Ces chiffres sont ceux de Dun and Bradstreet of Canada Limited.

BRALORNE MINES LTD

Toronto, Ont., 15.—La réserve de Bralorne Mines Limited se chiffrait à la fin de l'année dernière par 300,000 tonnes contenant en moyenne 0.35 l'once d'or par tonne. Le bilan de la compagnie au 31 décembre 1934 indique une encaisse de \$290,985 et une valeur de \$124,426. de lingots d'or en transit. Les disponibilités courantes sont de \$504,320 et le passif exigible immédiatement est de \$54,888.

A Nos Abonnés

En cas de déménagement, nous vous serions bien obligés de remplir la formule qui suit et de nous la faire parvenir par la poste ou de nous appeler au No. de téléphone 3900.

NOUVELLE ADRESSE

No. Rue. Ville.

ANCIENNE ADRESSE

No. Rue. Ville.

Nom ou long.

Aidez-nous à vous donner un service de livraison parfait

DEPT. DE CIRCULATION "LE NOUVELLISTE" J.N.S.

ANNONCES CLASSÉES

1 A Louer
A LOUER, \$20.00 par mois, logement de 9 pièces, situé No. 680 St-Paul, S'adresser, No 2 Du Platon, téléphone 40. (B767-Mars20-1mois)

3 Automobiles Usagés
PETIT SIX Willis-Knight sedan 70-A modèle 1929-30. Peinture et pneus neufs. A vendre bon marché. S'adresser: B. Pelland, Louiseville, 9-A Ste-Marie. Téléphone 120-3. (B1005-Avril12-13-15-3fs)

7 Divers à Vendre
BOIS franc, érablé et morisier, éché à l'abri, \$3.00 la corde. Epinette \$2.50. Croûtes bois mou \$2.25. Jos. Goulet, 340 St-Roch. Téléphone 137. 7. (B065-Avril 9 10 11 12 13 15 6fs)

17 On Demande à Acheter
CHASSEURS: C'est le temps de faire des coups de main, ruses, tactiques, coups-croisiers, chats-augures, sautes plus hautes prix du marché, toutes sortes de fourrures, etc. etc. German, 601 Des Forges, Trinité-River. Téléphone 301. 17. (B044-Avril 6 15 jours de suite)

1 A Louer
COTTAGE à louer, à La Pointe-du-Lac, cinq miles de la ville, côté du lac. S'adresser: 371 rue Alexandre, Trois-Rivières. (B1061-Avril13-15-16-3fs)

3 Automobiles Usagés
A VENDRE: Essex sedan 1928, en bon ordre. Très bas prix. S'adresser, 1892 St-François-Xavier. (B1069-Avril13-15-16-3fs)

7 Divers à Vendre
A VENDRE ou à louer: Clavigraphes Remington, Underwood, Royal, Remington tous genres, machines à additionner, calculateurs Monroe, dictaphones. Distributeurs Remington, 1892 St-François-Xavier. Grand-Mont, Shawinigan Falls, Gerald Martineau, Edifice Aneau, téléphone 784. (B081-Avril13-15-16-3fs)

17 On Demande à Acheter
LA COMPAGNIE "Watkins" demande deux agents détaillants, homme ou femme, pour Trois-Rivières et environs. Bon revenu hebdomadaire. Verifier avec clientèle existante. S'adresser: 315 Des Forges, Trois-Rivières. (B1099-Avril13-15-16-3fs)

1 A Louer
McCOLL FRONTENAC
Montréal 15.—Le rapport financier de McColl Frontenac Oil Company Limited pour l'année finissant le 31 janvier 1935 indique une certaine diminution dans les recettes totales et les recettes nettes. Cela provient en partie de l'augmentation des impôts et d'un changement dans la façon de compiler les profits. La compagnie a payé à même ses revenus de gros déboursés au cours de l'année sous revue, elle a augmenté sa réserve pour dépréciation et réduit le chiffre des obligations et des actions privilégiées en cours.

3 Commerce à Vendre
BOULANGERIE de campagne, bien bâtie. Avec roulier et l'immeuble pour \$4,000. Comptant \$1,500, balance termes faciles. Albert Fortin, 650 St-Roch, Trois-Rivières. (B1040-Avril13-15-16-3fs)

7 Divers à Vendre
A VENDRE: Meubles de toutes sortes, lits, sommiers, matelas, paillassons, etc. etc. S'adresser: 315 Des Forges, Trois-Rivières. (B1099-Avril13-15-16-3fs)

17 On Demande à Acheter
M. ROLAND G. BLANCHARD, notaire, expert, agent d'une coupe pour l'achat de terrains, s'adresse à New-York, vous invite à consulter sans aucune obligation. Raisonnable. Salons Blanchard & Co, 212 Des Forges, en face de la Gare. Téléphone 3554. (B060-Avril13-15-16-3fs)

1 A Louer
McCOLL FRONTENAC
Montréal 15.—Le rapport financier de McColl Frontenac Oil Company Limited pour l'année finissant le 31 janvier 1935 indique une certaine diminution dans les recettes totales et les recettes nettes. Cela provient en partie de l'augmentation des impôts et d'un changement dans la façon de compiler les profits. La compagnie a payé à même ses revenus de gros déboursés au cours de l'année sous revue, elle a augmenté sa réserve pour dépréciation et réduit le chiffre des obligations et des actions privilégiées en cours.

3 Commerce à Vendre
BOULANGERIE de campagne, bien bâtie. Avec roulier et l'immeuble pour \$4,000. Comptant \$1,500, balance termes faciles. Albert Fortin, 650 St-Roch, Trois-Rivières. (B1040-Avril13-15-16-3fs)

7 Divers à Vendre
A VENDRE: Meubles de toutes sortes, lits, sommiers, matelas, paillassons, etc. etc. S'adresser: 315 Des Forges, Trois-Rivières. (B1099-Avril13-15-16-3fs)

17 On Demande à Acheter
M. ROLAND G. BLANCHARD, notaire, expert, agent d'une coupe pour l'achat de terrains, s'adresse à New-York, vous invite à consulter sans aucune obligation. Raisonnable. Salons Blanchard & Co, 212 Des Forges, en face de la Gare. Téléphone 3554. (B060-Avril13-15-16-3fs)

1 A Louer
McCOLL FRONTENAC
Montréal 15.—Le rapport financier de McColl Frontenac Oil Company Limited pour l'année finissant le 31 janvier 1935 indique une certaine diminution dans les recettes totales et les recettes nettes. Cela provient en partie de l'augmentation des impôts et d'un changement dans la façon de compiler les profits. La compagnie a payé à même ses revenus de gros déboursés au cours de l'année sous revue, elle a augmenté sa réserve pour dépréciation et réduit le chiffre des obligations et des actions privilégiées en cours.

3 Commerce à Vendre
BOULANGERIE de campagne, bien bâtie. Avec roulier et l'immeuble pour \$4,000. Comptant \$1,500, balance termes faciles. Albert Fortin, 650 St-Roch, Trois-Rivières. (B1040-Avril13-15-16-3fs)

7 Divers à Vendre
A VENDRE: Meubles de toutes sortes, lits, sommiers, matelas, paillassons, etc. etc. S'adresser: 315 Des Forges, Trois-Rivières. (B1099-Avril13-15-16-3fs)

17 On Demande à Acheter
M. ROLAND G. BLANCHARD, notaire, expert, agent d'une coupe pour l'achat de terrains, s'adresse à New-York, vous invite à consulter sans aucune obligation. Raisonnable. Salons Blanchard & Co, 212 Des Forges, en face de la Gare. Téléphone 3554. (B060-Avril13-15-16-3fs)

1 A Louer
McCOLL FRONTENAC
Montréal 15.—Le rapport financier de McColl Frontenac Oil Company Limited pour l'année finissant le 31 janvier 1935 indique une certaine diminution dans les recettes totales et les recettes nettes. Cela provient en partie de l'augmentation des impôts et d'un changement dans la façon de compiler les profits. La compagnie a payé à même ses revenus de gros déboursés au cours de l'année sous revue, elle a augmenté sa réserve pour dépréciation et réduit le chiffre des obligations et des actions privilégiées en cours.

3 Commerce à Vendre
BOULANGERIE de campagne, bien bâtie. Avec roulier et l'immeuble pour \$4,000. Comptant \$1,500, balance termes faciles. Albert Fortin, 650 St-Roch, Trois-Rivières. (B1040-Avril13-15-16-3fs)

7 Divers à Vendre
A VENDRE: Meubles de toutes sortes, lits, sommiers, matelas, paillassons, etc. etc. S'adresser: 315 Des Forges, Trois-Rivières. (B1099-Avril13-15-16-3fs)

17 On Demande à Acheter
M. ROLAND G. BLANCHARD, notaire, expert, agent d'une coupe pour l'achat de terrains, s'adresse à New-York, vous invite à consulter sans aucune obligation. Raisonnable. Salons Blanchard & Co, 212 Des Forges, en face de la Gare. Téléphone 3554. (B060-Avril13-15-16-3fs)

1 A Louer
McCOLL FRONTENAC
Montréal 15.—Le rapport financier de McColl Frontenac Oil Company Limited pour l'année finissant le 31 janvier 1935 indique une certaine diminution dans les recettes totales et les recettes net

NOS COURRIERS

Aston Jonction

Ces jours derniers avait lieu dans notre salle paroissiale une soirée récréative au profit de nos œuvres. M. le curé l'abbé Origène Grenier présidait cette séance. Le cercle de l'A.C.J.C. présentait successivement un chœur, pot-pourri de chants canadiens, une comédie et un tableau d'histoire nationale.

La comédie en un acte de Chénier de Brézau, était interprétée par M. Gérard Babineau dans le rôle de Chicot, M. Roch Beauchemin dans celui de Larocque et M. Bruno Bergeron dans celui de Bastien. La page d'histoire nationale ramenait sur la scène M. Bruno Bergeron dans le rôle d'un vieux raconteur. Ses petits-enfants MM. William Martel, Raymond et Guy Blouin, Cyrille et Raymond Préfontaine, écoutaient la leçon présentée si vivante. On y relatait des faits du passé ainsi que leurs héros. C'est ici que nous fut racontée la vie étonnante de Jean Nicolet, ce vaillant de qui la ville le comté et le diocèse de Nicolet tiennent leur nom. Au départ des enfants venus fêter l'anniversaire du père Morisseau — le vieux raconteur. Dans ce groupe nous distinguons M. Zacharie Martel, Absalon Vandal, Edmond Lévesque, Maurice Lévesque, Saul Bergeron, Gérard Hébert, Edouard Bé-

liveau, Roger Vigneault, Ludger Vandal et Fernand Brulé. Cette veillée d'occasion présentait des récits, de la musique et du chant. M. Zacharie Martel interpréta "La vieille maison grise" d'André Messager et "Marie la fille" de Théodore Botrel.

Chaque numéro du programme était présenté par M. Louis Gonzague Vigneault, vice-président de l'A. C. J. C.

Mère Marie-Eustelle et Sœur St-Edmond des SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge visitaient ces jours derniers la mission d'Aston Junction et faisaient passer les examens oraux aux enfants de l'école du village.

Ste-Clothilde de Horton

NAISSANCE
M. et Mme Arsène Fortier, née Annette Vincent ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un garçon baptisé sous les prénoms de Joseph, Victor, Claude, Parrain et marraine M. et Mme Victor LeMay, Porteuse Mme Arthur Fortier.

Ste-Angèle de Laval

DECES D'UN VENERABLE OCTOGENAIRE

Une famille avantagusement connue ici vient d'être plongée dans le deuil par la mort d'un vénérable vieillard octogénaire M. Jean-Baptiste Levasseur, survenue le 2 mars, à la résidence de son fils M. J. U. Levasseur, marchand général, après une maladie de quelques jours et après avoir reçu tous les secours de l'Eglise, entouré des membres de sa famille. Le regrette défunt était âgé de 83 ans six mois.

Il laisse dans le deuil outre son épouse affligée, née Céline Dumont, un fils M. Ulric Levasseur trois filles, Mme Narcisse Brisson, Mme Henriette Levesque, Mme Alfred Tessier, Pont-Rouge, Mme Arthur Blanchette, Lowell, Mass., une belle-fille Mme Ulric Levasseur (Ernestine Jobin), son gendre M. Alfred Tessier, plusieurs beaux-frères et belles-sœurs et de nombreux petits enfants et arrière-petits-enfants.

Ses imposantes funérailles eurent lieu le 3 mars dans notre église paroissiale ornée de ses plus somptueuses décorations de deuil. Le luminaire à la cérémonie, la paroisse presque entière a donné une marque d'estime en faveur du défunt, comme diacre et sous-diacre.

M. l'abbé Antoine Mélançon curé de Bécancour fit la levée du corps à la maison mortuaire.

Le service fut chanté par son petit-fils, M. l'abbé André Levesque, vicaire du Séminaire de Trois-Rivières, assisté par MM. les abbés Ovide Levasseur du Séminaire de Trois-Rivières et Jean-Baptiste Levasseur vicaire à St-Sacrement Trois-Rivières, parents du défunt, comme diacre et sous-diacre.

MM. les abbés Henri Moreau et Edouard Cabré célébraient la messe aux autels latéraux. Assistants au chœur M. l'abbé Wilfrid Bergeron, vicaire.

M. J. A. Rousseau, entrepreneur de pompes funèbres de Trois-Rivières dirigeait le convoi funéraire.

Les porteurs étaient: MM. Joseph Brisson, Raymond Brisson, Omer Brisson, Henri Brisson, Bernard Levasseur, Louis-Philippe Levasseur, petits-fils du défunt.

La collecte fut faite par MM. Joseph et Raymond Brisson.

La chorale de la paroisse a fait entendre un magnifique programme musical en exécutant la messe de requiem de P. Yon. Conduisaient le deuil: M. et Mme J. U. Levasseur, Mme Narcisse Brisson, M. et Mme Alfred Tessier, ses petits enfants Mlle Jacqueline Levasseur, M. Chs. Auguste Levasseur, Mlle Cécile Lemarier, Mmes Jos. Brisson, Raymond Brisson, Emilie Boisvert, Mlle Cécile Brisson, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Joseph Dumont, M. et Mme Ferdinand Dumont, Trois-Rivières, Mme Morasse Beaubien, T. Rivières, ses neveux et nièces M. et Mme Lorenzo Lanneville, M. et Mme Ena Thibodeau, Mlle Gracia Blanche, Florence Dumont, M. Donat Dumont, Mme Eugène Fredette, M. et Mme Jean Levasseur, Mlle Mathilda Dubord, M. et Mme Albert Lacombe, Mme Edouard Painchaud, Mme Ernest Guilbert, Mlle Victoria Lanneville, M. Lionel Fredette, MM. Donat Richard, Joseph Beaumier, Mlle Claire Beaumier, M. Magloire Lanneville, M. Conrad et Romuald Levasseur, Mlle Justina et Julia Levasseur, Mme Victor Richard, Mlle Simonne Lanneville, M. et Mme Joseph Jobin, St-Raymond, M. et Mme Jos. Cantin, Ste-Anne de la Pêrde, Mme Xavier Readman, Montréal, M. et Mme Valère Dubois, Trois-Rivières, M. J. A. Voyer, Trois-Rivières, M. Wilfrid Denoncourt, Trois-Rivières, Mme Georges Morissette, St-Grégoire, M. et Mme Joseph Leduc, M. et Mme J. A. Poirier, M. et Mme Antonio Pepin, Mlle Ludger Lanneville, Mlle Aurèle Lanneville, MM. André Leduc, Victor Levasseur, M. Ulric Champoux, Bécancour, M. Eudore Levasseur, M. Emile Levasseur, Mlle Rachel Levasseur, Mme Henri Levasseur, Mme Zéphirin Levasseur, Mme Hormidas Levasseur, M. Joseph Levasseur, M. Benoit Levasseur, Mlle Elizabeth Levasseur, M. Elphège Levasseur, M. Dénéri Levasseur, M. Léon Levasseur.

Dans la nombreuse assistance on remarquait les Révérends SS. de l'Assomption et leurs élèves, les élèves de l'Externat, M. Chs. Edouard Bourgeois, Mlle Marguerite Bourgeois, M. Gérard Richard, Mlle Juliette et Marcel Deshaies, M. et Mme David Rheaute, Mmes Borromée Beaudet, Emilie Tourigny, Ovide Bourque, Philippe Deslats, Fida Camirand, Mlle Thérèse Camirand, Rose-Hélène Leduc, Marie-Rose Denoncourt, Marie-Ange Desaulniers, Léonie Levasseur, Virginie Doucet, Mmes Olivier Richard, Gédéon Hélie, Napoléon Demontigny, MM. Edouard Hélie, Alfred Labarre, Georges Beaumier, Achille Bouvette, M. Jacob St-Ours, M. et Mme Joseph Bourgeois, M. et Mme Rosco Denoncourt, M. Ferdinand Pepin, Mlle Jos. Guilbert, M. et Mme Avila Gervais, M. Gérard Deslats, Mme Georges Beaumier, Mlle Amélie et Augusta Bouvette, M. Angelbert Painchaud, M. et Mme Jos. Lebel, M. David Bourque, M. Henri Bourgeois, Mlle Anna Ducharme, Mlle Madeleine St-Germain, M. Hermann Lemire, M. Jos. St-Germain, M. Benoit Sauvageau, M. Ludger Sauvageau, M. Paul Bergeron, Mme Jos. Hould, Mme Robert Duval, M. Joseph Deslats, M. et Mme Donat Dureau, Mlle Gabrielle Sévigny, M. Augustin Desaulniers, M. et Mme Napoléon Deslats, M. Alphonse Pepin, Mme Alexandre Pepin, Mlle Jacqueline et Noëlla Allard, Mme Georges Levesque, Mlle Blanche et Fabiola St-Ours, M. Alexandre Levesque, Mme Georges Roof, M. Antonio Doucet, M. Lucien Carboneau, M. Maurice Carboneau, M. et Mme Ulric Beaubien Mme Henri Beaubien, Mlle Lucie Beaubien, Mlle Albertine et Eva Levasseur M. Chs. Ed. Dureau, M. Gérard Richard, Mme Ernest Bourque, M. Joseph Lanneville, Mlle Marthe et Gabrielle Lanneville, M. Donat Provencher, Mlle Cécile et Madeleine Provencher, MM. Gérard Hermann, Benoit

L'AGENT SECRET X-9

Episode No 11-77



Provencher, M. et Mme Irénée Pepin, Mme Elphège Duhaime, M. et Mme Antonio Cormier, Mme Alcide Tourigny, M. et Mme Henri Tourigny, M. et Mme Adolphe Duhaime, M. et Mme Donat Grondin, M. et Mme Vve David Hébert, MM. Amédée Champoux, Robert Champoux, M. et Mme Joseph Carignan, M. Charles Cormier, Omer Cormier, M. et Mme Arthur Gélinas, Mlle Léodas Gélinas, M. Albert Tourigny, Mlle Henriette Tourigny, M. Victor Tourigny, M. Lucien Rheaute, Mlle Angéline Rheaute, M. Alfred Cormier, M. Antonio Leblanc, Mlle Cécile Leblanc, M. Euchariste Provencher, Mlle Marguerite Provencher, M. Henry Rheaute, M. Clémentine Bourgeois, M. et Mme Henri Montplaisir et bon nombre d'autres.

De nombreuses offrandes, sympathies, télégrammes ont été déposés sur la tombe du regretté défunt.

Nous prions la famille en deuil d'accepter nos plus sincères condoléances.

NAISSANCES
M. et Mme Wellie Bouvette née Florence St-Ours sont heureux d'annoncer aux parents et amis la naissance d'un fils qui a reçu au baptême les prénoms de Joseph, Julien, Gilles, Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Bouvette, grands-parents paternels de l'enfant.

M. et Mme Jacob St-Ours grand-mère maternelle le tenait sur les fonts baptismaux.

M. et Mme Arthur Deshaies, (Florida Sévigny), sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Réjean, Léon, Paul, Parrain et marraine, M. Louis-Philippe Sévigny, oncle et tante du nouveau-né. Mlle Irène Hébert le tenait sur les fonts baptismaux.

M. et Mme Elphège Levasseur (Maria Levasseur) sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Gérard, Léon, Paul, Parrain et marraine, M. Louis-Philippe Sévigny, oncle et tante du nouveau-né. Mlle Irène Hébert le tenait sur les fonts baptismaux.

M. et Mme Antonio Doucet, (Amanda Péresse) annoncent aux parents et amis la naissance d'un fils qui a reçu au baptême les prénoms de Wilfrid, Jean, Guy, Parrain et marraine M. et Mme Wilfrid Levesque oncle et tante de l'enfant. Il fut tenu sur les fonts baptismaux par M. et Mme Samuel Branchaud.

M. et Mme Samuel Branchaud sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Gisèle, Rolande, Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Branchaud, Mme Alfred Lafond, portait l'enfant sur les fonts baptismaux.

St-Didace

M. et Mme Samuel Branchaud sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Gisèle, Rolande, Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Branchaud, Mme Alfred Lafond, portait l'enfant sur les fonts baptismaux.

Gentilly

Ces jours derniers les élèves du pensionnat des Rév. SS. de l'Assomption organisaient une soirée récréative à l'occasion de la fête de notre curé, M. l'abbé F. X. Letendre.

Étaient présents à cette fête, M. curé Allard, de Saint-Pierre les Beccuets, M. l'abbé A. Letendre, vicaire de la fête, du séminaire de Nicolet, M. l'abbé E. Boisvert, du séminaire de Nicolet.

Voici en quoi consistait le programme:
I—Duo de piano par Miles M. Eva Poisson et Jeannette Carignan.

II—Déclamation "La Saisie" Raoul de Navery par Mlle Robert Trotter.

III—Piano: Miles Jeannette Carignan, Marie-Eva Poisson.

IV—Sainete par Mlle Judith Mailhot, Robert Trotter, Marie-Anne Baril, Rose-Ida Paquin, Judith Baril, Marie-Berthe Brunel, Thérèse Pagé, Mariette Grégoire, Marguerite Lauzer, Simonne Boisvert, Simonne Poliquin, Jeannette Carignan, Madeleine Poliquin, Béatrice Poisson, Marguerite Schelling, Gabrielle Baer, Aline Houle, Cécile Schelling.

V—Piano: "Thème varié" par Mlle Monique Poliquin, en rappel "Le Bûcheron et la fauvette" VI—Déclamation: "Le Presbytère" par Mlle Judith Baril.

VII—Chanson acée, "Les vieux époux" par Mlle Judith Baril et Madeleine Poliquin.

VIII—Déclamation: "Quand il neige" par Albert Lozeau, par Mlle Judith Mailhot.

IX—Piano: "Danse des ombres" par Mlle Marie-Eva Poisson.

X—Dances des japonaises par Mlle Robert Trotter, Brigitte Demers, Monique Dubord, Simonne Poliquin, Marie-Jeanne Michel, Mariette Grégoire, Thérèse Pagé, Gabrielle Grégoire, Marguerite Lauzer, Jeannette Carignan, Judith Baril, Simonne Boisvert.

XI—Demande de Congé par les petites, Miles Marie-Eva Gaudet, Cécile Baril, Lilliane Séguin, Madeleine Baril, Huguette Séguin, Gabrielle Baril, Pauline Westhead, Marguerite Schelling.

XII—"Adresse" par Mlle Monique Poliquin.

Remerciement par M. le curé Letendre.

Feuilleton du "Nouvelliste"

LE SECRET DE L'ESPAGNOL

par Henri GERMAIN

35

Et, sans avoir eu besoin de connaître la réponse exacte faite par son père, elle en avait deviné facilement la substance, à la façon dont on avait raillé devant elle, les prétentions ridicules de l'officier.

Elle n'aurait pu se tromper, d'ailleurs, aux attitudes, aux insinuations constantes de ses parents qui s'ingéniaient maladroitement, d'autre part, à ramener ses pensées sur le comte de Lagartio.

De plus, madame Dorval obéissant très probablement aux instructions de son mari, s'efforçait de vouloir distraire la jeune fille.

Elle insistait pour la mener, presque chaque jour, à des luncs, à quelque soirée fastidieuse, utilisant pour cela toutes ses relations dans la petite ville.

Sous prétextes de malaises, Marthe résistait passivement, avec une sorte d'obstination muette, courageuse, qui déconcertait la femme de l'armateur, surprise de cette volonté si ferme.

La force d'inertie est en effet très puissante: se heurter à elle, c'est se heurter à un roc de granit.

Madame Dorval en faisait maintenant l'amère expérience.

Et son dépit contre sa fille s'augmentait à chaque nouvelle épreuve décevante.

Elle pressentait l'impossibilité morale de vaincre la frêle jeune fille, d'arriver à la contraindre au mariage qui, seul, croyait-elle, pouvait sauver la situation de son mari, si compromise.

L'armateur, lui aussi, s'irritait de cette attitude nouvelle dont le calme factice le désarçonnait.

Contre cette passivité résistante, aucune prise possible, aucun argument à faire valoir.

Chaque fois que lui ou sa femme tentaient une allusion au mariage projeté, soit par un éloge du comte de Lagartio, soit par un rappel de leur pénible situation commerciale et financière, Marthe s'enfermait dans une sorte de mutisme hautain et farouche.

Ce serait donc désormais, entre la jeune fille et les parents, une lutte continuelle, et, pour ainsi dire, sans autre issue que la ruine.

En effet, les Dorval pouvaient bien s'opposer momentanément, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de la majorité, à tout autre mariage que celui qu'ils préconisaient.

Mais, d'autre part, Marthe avait le droit imprescriptible de refuser toujours de s'unir au candidat de leur choix.

Lorsque parfois elle daignait répondre à ses parents, elle le faisait en ces termes:

—Je resterai fille longtemps peut-être, mais du moins je ne serai pas la femme du comte de Lagartio.

Nul pouvoir humain ne pourra m'y contraindre.

Or, cette attitude résolue, s'éternisant, devait fatalement avoir pour résultat l'abandon de la recherche de l'espagnol.

D'ailleurs, sous ses allures passives de recluse, Marthe ne restait pas tout à fait inactive.

Par un miracle d'adresse, elle réussit à obtenir de son grand-père, en réponse à une lettre secrètement envoyée à Porcic, des nouvelles d'Yves Leguen.

Ce que femme veut, Dieu le veut! C'est ainsi qu'elle apprit, non sans chagrin, mais en conservant cependant un espoir secret et tenace, le départ du jeune officier pour Quiberon, et la date probable de son embarquement à bord d'un cuirassé.

Or, cette date était arrivée.

Il était trois heures du soir, et le "Charlemagne" devait appareiller vers cinq heures, lorsque le vague maître du bord apporta le dernier courrier.

Il y avait deux lettres pour Yves Leguen.

La première émanait de ses parents adoptifs.

Les braves gens y exprimaient avec une simplicité touchante toute l'amertume douloureuse de la séparation récente.

Ils faisaient à leur cher enfant les recommandations les plus sages pour la conservation de sa santé.

Enfin ils lui souhaitaient ingénument de la gloire, et l'avancement qui en résulterait inévitablement.

Cette tendre missive fut un peu réconfortante pour le malheureux Enseigne.

Il partait en effet, désespéré, avec la ferme intention d'essayer d'oublier Marthe, ou de se faire tuer devant l'ennemi, s'il ne parvenait point à se guérir de son malheureux amour.

L'autre lettre portait une suscription d'écriture tout à fait inconnue.

Dans un coin de l'enveloppe s'ajoutait cette recommandation mystérieuse: "N'ouvrir qu'en mer"...

—Que signifie cela? murmura Yves Leguen, très intrigué. Qui donc pourrait avoir à m'adresser des communications de telle importance, qu'il serait dangereux ou compromettant pour moi de les connaître avant l'heure où, probablement, elles ne me seront plus d'aucune utilité?

N'importe, je dois respecter cette clause, confiée sans aucun doute à ma loyauté, à mon honneur même.

Sur cette dernière réflexion judicieuse, l'officier mit la lettre dans sa poche, sans l'ouvrir, en dépit de l'impatience curieuse qu'il le dévorait.

Lorsqu'enfin le "Charlemagne", vomissant des torrents de fumée, battit la mer de ses hélices puissantes, et s'avança majestueusement vers la large, Yves Leguen courut s'enfermer dans sa cabine.

Là, d'une main fébrile, il déchira l'enveloppe mystérieuse. Qu'allait-il apprendre?...

Quel nouveau malheur allait le frapper, achever de mettre le désarroi en son âme désemparée?

Lentement, comme s'il redoutait de lire, il porta la lettre devant ses yeux et déchiffra, mot à mot, les lignes suivantes, écrites au crayon:

"Mon Ami,

"Permettez-moi de vous donner cette appellation si douce, puisque de loin je n'ai pas à en rougir.

"Peut-être vais-je vous paraître un peu hardie; mais je suis une jeune fille sans expérience.

"Mon caractère franc me pousse aux actions nettes, aux paroles sincères.

"D'ailleurs, j'ai confiance en vos appréciations éclairées, en votre délicatesse; aussi en votre sympathie.

"J'ai pu savoir que vous partiez la mort dans l'âme, et je n'ai pas voulu intervenir dans la crainte de provoquer de votre part un acte irréfléchi.

"Partez donc, avec la seule, mais absolue certitude, — qui vous soutiendra sans doute, — de toute mon affection la plus tendre, la plus durable, la plus sûre.

"Mon cœur vous appartient tout entier, je vous l'ai donné volontairement et vous le garderez avec fidélité.

"Je vais travailler à ma façon pour notre bonheur commun, possible dans l'avenir, je l'espère encore.

"Puisse-je, avec l'aide du temps et des circonstances, réussir à fléchir les miens, à vous donner enfin la joie que vous méritez si bien.

"A toujours, quoi qu'il arrive!

"Marthe Dorval."

A mesure que l'officier avançait dans la lecture de ces lignes, si chastement empreintes de simple et solide tendresse, son cœur se dilatait étrangement.

Le sang coulait plus vite dans ses artères, il se sentait frémissant d'une sorte de joie, où s'exaltait le triomphe de l'amour partagé.

(A Suivre)

VOTRE FILLETTE

LA CHANCE
LUI
SOURIRA-T-ELLE?



Son bonheur futur

dépend pour beaucoup de vous

Une Police d'Épargne pour Enfant IMPERIAL
lui constituera un fonds d'épargne qui pourra
lui être grandement utile un jour.

QUAND cette gentille fillette, que vous chérissez tant, aura grandi, vous serez heureux de pouvoir lui aider à se faire une situation dans la vie.

Peut-être désirera-t-elle faire des études supérieures ou bien exploiter un commerce bien à elle, afin d'être indépendante. Pourquoi alors ne prendriez-vous pas pour elle une Police d'Épargne pour Enfant de l'Imperial Life? Vous pourriez ainsi lui assurer une somme d'argent — disons \$2,500 ou plus — dont elle pourrait disposer au moment opportun.

Et si vous veniez à mourir avant la majorité de votre fille, l'Imperial Life paierait les primes annuelles à votre place, jusqu'à ce qu'elle ait ses 21 ans. Rien ne serait déduit de la police pour les dépôts effectués dans ces conditions.

Vous avez là la meilleure méthode possible de constituer un fonds d'épargne au bénéfice de votre enfant — fonds qu'elle aurait à sa disposition pour se faire un avenir plus tard. Écrivez aujourd'hui pour obtenir des renseignements plus complets sur ce mode d'assurance.

IMPERIAL LIFE

Succursales et agents dans tous les grands centres

THE IMPERIAL LIFE ASSURANCE CO. OF CANADA,
BUREAU CHIEF, TORONTO, ONT.

Veuillez m'envoyer, sans obligation de ma part, des renseignements au sujet de votre Police d'Épargne pour Enfant.

Nom _____

Adresse _____

Âge de l'enfant _____ Votre âge _____

ATTENTION MESSIEURS!

Parlez avec votre femme que vous vous débarrasserez de votre linge LUNDI MATIN EN CINQ MINUTES... ET VOUS GAGNEREZ!

Avec le système que nous avons inauguré: sacs 18 à 20 lbs 50c. Nous faisons le repassage plat et le fini à des prix défiant toute compétition.

BUANDERIE ECONOMIE — Tél. 1175

Mélange Incomparable Mouture Parfaite Fraîcheur négalée



LE FAMEUX MÉLANGE
MAXWELL HOUSE, FAIT
AVEC DES CAFÉS DE CHOIX
EST SI FRAIS LORSQUE
VOUS OUVREZ LA BOÎTE
PARCE QUE CETTE BOÎTE
RENFERME MOINS D'AIR
QUE N'IMPORTE QUEL
AUTRE RÉCIPENT CON-
TENANT DU CAFÉ

SAVEUR DE CAFÉ PLUS RICHE PARCE QUE
LA NOUVELLE MÉTHODE DE MOUDRE LE
CAFÉ MAXWELL HOUSE EXPOSE UN PLUS
GRAND NOMBRE DES CELLULES DE LA
FÈVE À L'ACTION DE L'EAU BOUILLANTE

MAXWELL HOUSE COFFEE

Torréfié et mis en boîtes au Canada

"Bon jusqu'à la dernière goutte"

(A Suivre)

